



Third Session
Fortieth Parliament, 2010

Troisième session de la
quarantième législature, 2010

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Fisheries and Oceans

Pêches et des océans

Chair:

The Honourable BILL ROMPKEY, P.C.

Président :

L'honorable BILL ROMPKEY, C.P.

Tuesday, October 5, 2010 (in camera)
Tuesday, October 19, 2010

Le mardi 5 octobre 2010 (à huis clos)
Le mardi 19 octobre 2010

Issue No. 5

Fascicule n° 5

Ninth and tenth meetings on:

Neuvième et dixième réunions concernant :

The study on issues relating to the federal government's
current and evolving policy framework
for managing Canada's fisheries and oceans
(Canadian lighthouses)

L'étude sur les questions relatives au cadre stratégique
en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion
des pêches et des océans du Canada
(Les phares canadiens)

WITNESS:
(See back cover)

TÉMOINS :
(voir à l'endos)

**STANDING SENATE COMMITTEE
ON FISHERIES AND OCEANS**

The Honourable Bill Rompkey, P.C., *Chair*

The Honourable Dennis Glen Patterson, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Cochrane	MacDonald
* Cowan (or Tardif)	Manning
Hubley	Nancy Ruth
* LeBreton, P.C. (or Comeau)	Poirier
Losier-Cool	Poy
	Raine
	Watt

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Hubley replaced the Honourable Senator Dallaire (*October 19, 2010*).

The Honourable Senator Losier-Cool replaced the Honourable Senator Hubley (*October 19, 2010*).

The Honourable Senator Poirier replaced the Honourable Senator Martin (*October 6, 2010*).

The Honourable Senator Raine replaced the Honourable Senator Runciman (*October 6, 2010*).

The Honourable Senator Hubley replaced the Honourable Senator Chaput (*October 6, 2010*).

The Honourable Senator Martin replaced the Honourable Senator Poirier (*October 4, 2010*).

The Honourable Senator Runciman replaced the Honourable Senator Raine (*October 4, 2010*).

The Honourable Senator Chaput replaced the Honourable Senator Hubley (*September 30, 2010*).

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES PÊCHES ET DES OCÉANS**

Président : L'honorable Bill Rompkey, C.P.

Vice-président : L'honorable Dennis Glen Patterson
et

Les honorables sénateurs :

Cochrane	MacDonald
* Cowan (ou Tardif)	Manning
Hubley	Nancy Ruth
* LeBreton, C.P. (ou Comeau)	Poirier
Losier-Cool	Poy
	Raine
	Watt

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Hubley a remplacé l'honorable sénateur Dallaire (*le 19 octobre 2010*).

L'honorable sénateur Losier-Cool a remplacé l'honorable sénateur Hubley (*le 19 octobre 2010*).

L'honorable sénateur Poirier a remplacé l'honorable sénateur Martin (*le 6 octobre 2010*).

L'honorable sénateur Raine a remplacé l'honorable sénateur Runciman (*le 6 octobre 2010*).

L'honorable sénateur Hubley a remplacé l'honorable sénateur Chaput (*le 6 octobre 2010*).

L'honorable sénateur Martin a remplacé l'honorable sénateur Poirier (*le 4 octobre 2010*).

L'honorable sénateur Runciman a remplacé l'honorable sénateur Raine (*le 4 octobre 2010*).

L'honorable sénateur Chaput a remplacé l'honorable sénateur Hubley (*le 30 septembre 2010*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, October 5, 2010
(11)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met in camera this day at 5:05 p.m., in room 505, Victoria Building, the Chair, the Honourable Bill Rompkey, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chaput, Cochrane, MacDonald, Manning, Martin, Nancy Ruth, Patterson, Poy, Rompkey, P.C., and Runciman (10).

In attendance: Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 25, 2010, the committee continued to examine issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft budget.

After debate, it was agreed that the following special study supplementary budget application (policy framework for managing Canada's fisheries and oceans), for the fiscal year ending March 31, 2011, be adopted and submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budget and Administration:

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 2,000
Transportation and Communications	\$ 119,308
All Other Expenditures	\$ 13,600
TOTAL	\$ 134,908

At 5:48 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, October 19, 2010
(12)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met in camera this day at 5:08 p.m., in room 9, Victoria Building, the Deputy Chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cochrane, Hubley, Losier-Cool, MacDonald, Manning, Nancy Ruth, Patterson, Poirier, Poy, Raine and Watt (11).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 5 octobre 2010
(11)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit à huis clos aujourd'hui, à 17 h 5, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Bill Rompkey, C.P., (président).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Chaput, Cochrane, MacDonald, Manning, Martin, Nancy Ruth, Patterson, Poy, Rompkey, C.P., et Runciman (10).

Également présent : Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 25 mars 2010, le comité poursuit son étude sur les questions relatives au cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 92(2)f) du Règlement, le comité examine un projet de budget.

Après débat, il est convenu que la demande suivante de budget supplémentaire pour étude spéciale (cadre stratégique pour la gestion des pêches et des océans du Canada), pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011, soit adoptée et soumise au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration :

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	2 000 \$
Transports et communications	119 308 \$
Autres dépenses	<u>13 600 \$</u>
TOTAL	134 908 \$

À 17 h 48, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 19 octobre 2010
(12)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 8, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson, (vice-président).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cochrane, Hubley, Losier-Cool, MacDonald, Manning, Nancy Ruth, Patterson, Poirier, Poy, Raine et Watt (11).

Other senator present: The Honourable Senator Murray, P.C. (1).

In attendance: Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Ceri Au, Communications Officer, Communications Directorate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 25, 2010, the committee continued to examine issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans (Canadian Lighthouses). (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Heritage Canada Foundation:

Carolyn Quinn, Director of Communications;

Chris Wiebe, Officer, Heritage Policy and Government Relations.

Ms. Quinn made a statement and, together with Mr. Wiebe, answered questions.

At 6:48 p.m., the committee suspended.

At 6:50 p.m., pursuant to rule 92(2)f, the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 7:01 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière du comité,

Danielle Labonté

Clerk of the Committee

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Murray, C.P. (1).

Également présents : Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Ceri Au, agente de communications, Direction des communications.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 25 mars 2010, le comité poursuit son étude sur les questions relatives au cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada (Les phares canadiens). (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Fondation Héritage Canada :

Carolyn Quinn, directrice des communications;

Chris Wiebe, agent, Politiques du patrimoine et Relations gouvernementales.

Mme Quinn fait une déclaration, puis répond aux questions en collaboration avec M. Wiebe.

À 18 h 48, la séance est suspendue

À 18 h 50, conformément à l'article 92(2)f du Règlement, la séance reprend à huis clos pour examiner un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 19 h 1, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 19, 2010

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:08 p.m. to examine issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans (topic: Canadian lighthouses).

Senator Dennis Glen Patterson (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: I call the meeting to order. It is my pleasure to welcome you to the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. My name is Dennis Patterson, from Nunavut, Deputy Chair of the Committee. Senator Romkey is engaged tonight in celebrations relating to the navy, so I will chair the meeting.

Before I introduce the witnesses, I invite members of the committee to introduce themselves, beginning on my left.

Senator Nancy Ruth: I am Senator Nancy Ruth, from Toronto.

Senator Poirier: I am Senator Rose-May Poirier, from New Brunswick.

Senator Raine: I am Senator Nancy Greene Raine, from British Columbia.

Senator Cochrane: I am Senator Ethel Cochrane, from Newfoundland and Labrador.

Senator Hubley: I am Senator Elizabeth Hubley, from Prince Edward Island.

[*Translation*]

Senator Losier-Cool: Good evening, I am Senator Losier-Cool from Acadia, New Brunswick.

[*English*]

Senator Poy: Senator Vivienne Poy, from Toronto.

The Deputy Chair: I am delighted to note the presence of the female sex in abundance at our meeting tonight; we are blessed.

We are continuing testimony as part of our study on Canadian lighthouses. I am pleased to welcome representatives from the Heritage Canada Foundation: Carolyn Quinn, Director of Communications; and Chris Wiebe, Officer, Heritage Policy and Government Relations. We look forward to hearing about Canadian lighthouses. Senators will have questions following introductory remarks.

Senators, we will have a short in camera meeting after this public meeting to provide an update on future plans.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 19 octobre 2010

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 8, pour étudier les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada (sujet : les phares canadiens).

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le vice-président : Je déclare la séance ouverte. C'est pour moi un plaisir que de vous accueillir à cette séance du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Je m'appelle Dennis Patterson, je viens du Nunavut et je suis le vice-président du comité. Le sénateur Romkey doit participer ce soir à des célébrations avec la Marine; c'est donc moi qui vais présider la séance.

Avant de vous présenter nos témoins, je vais inviter les membres du comité à se nommer. Nous commencerons par le sénateur assis à ma gauche.

Le sénateur Nancy Ruth : Je suis le sénateur Nancy Ruth et je viens de Toronto.

Le sénateur Poirier : Je suis le sénateur Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Raine : Je suis le sénateur Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Cochrane : Je suis le sénateur Ethel Cochrane, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Hubley : Je suis le sénateur Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

[*Français*]

Le sénateur Losier-Cool : Bonsoir, je suis le sénateur Losier-Cool, de l'Acadie, au Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Poy : Sénateur Vivienne Poy, de Toronto.

Le vice-président : Je me réjouis de voir autant de représentantes de la gente féminine ce soir; nous sommes comblés.

Nous allons poursuivre nos audiences dans le cadre de notre étude sur les phares canadiens. Je suis ravi de recevoir les représentants suivants, de la Fondation Héritage Canada : Carolyn Quinn, directrice des Communications, et Chris Wiebe, agent, Politiques du patrimoine et Relations gouvernementales. Nous avons hâte d'entendre vos témoignages au sujet des phares canadiens. Sénateurs, vous pourrez poser vos questions après les déclarations liminaires.

Je vous annonce également que nous tiendrons une courte séance à huis clos, à la fin de celle-ci, pour faire le point sur nos projets futurs.

Ms. Quinn, please proceed.

Carolyn Quinn, Director of Communications, Heritage Canada Foundation: Honourable senators, thank you for the invitation to appear before you this afternoon. It is a pleasure for both of us to be here. I would like to tell you briefly about the Heritage Canada Foundation, HCF. We were founded in 1973 as a national, membership-based, non-profit organization with a mandate to promote the preservation of Canada's historic buildings and places. Since 1999, HCF has been a strong supporter of the Heritage Lighthouse Protection Act, HLPA. We have worked closely with elected officials and local advocates to see the legislation passed into law in 2008 and brought into force this past May.

The HLPA was grounded in the belief that lighthouses form "an integral part of Canada's identity, culture and history," and that measures were needed to protect them for posterity. In spite of this, Canada's heritage lighthouses still remain at risk of dereliction and demolition. In my presentation today, I would like to lay out HCF's concerns about the implementation of the act, with specific reference to the Department of Fisheries and Oceans' decision to declare all of its active and inactive lights as surplus, and to make recommendations on how the situation might be remedied. It is probably safe to say that the presentation will look more specifically at items F, G, and H of this committee's terms of reference.

I would like to begin by reviewing why the act was needed. Certainly, we can answer questions later about why existing federal measures were not sufficient prior to the act's coming into force. I will do that by restating the four main purposes of the act — one: to provide for the selection and designation of heritage lighthouses; two: to prevent the unauthorized alteration or disposal of heritage lighthouses; three: to require that heritage lighthouses be reasonably maintained; and four: that the act facilitates sales or transfers of lighthouses out of the federal inventory in order to ensure the continuing public purpose of historic lighthouses.

The HLPA has declared that lighthouses surplus to operational requirements can be designated only if a person or body submits a written commitment to buy or otherwise acquire them in the event that they are designated. This acknowledges the reality that many lighthouses are no longer serving as aids to navigation as well as the reality that the federal Department of Fisheries and Oceans, DFO, has really no interest in continuing to invest in these structures.

In May 2010, however, DFO declared surplus virtually all of its 1,000 lighthouses — 480 active lights and 490 inactive lights. The only exception was staffed lighthouses — approximately 54 in British Columbia and 52 in Newfoundland and Labrador.

HCF believes that by declaring all of its lighthouses surplus, DFO is arguably undermining the intent of an act of Parliament as follows: First, by including active lighthouses in the list of surplus

Madame Quinn, la parole est à vous.

Carolyn Quinn, directrice des Communications, Fondation Héritage Canada : Honorable sénateurs, merci de m'avoir invitée à comparaître devant vous aujourd'hui. Nous sommes tous les deux contents d'être ici. Je vais vous parler brièvement de la Fondation Héritage Canada, ou FHC. Cette fondation a été créée en 1973; c'est un organisme de bienfaisance enregistré à vocation nationale qui repose sur ses membres et qui a pour mandat de conserver les bâtiments et les lieux historiques du Canada. Depuis 1999, la FHC appuie fortement la Loi sur la protection des phares patrimoniaux, ou LPPP. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec des élus et des intervenants locaux pour que cette mesure législative devienne une loi, en 2008, et entre en vigueur, en mai dernier.

La LPPP repose sur la croyance selon laquelle les phares « font partie intégrante de l'identité, de la culture et du patrimoine du Canada » et il fallait prendre des mesures afin de les protéger pour les générations futures. Pourtant, des phares patrimoniaux du Canada risquent encore d'être laissés à l'abandon ou même démolis. Par mon témoignage d'aujourd'hui, j'aimerais vous exprimer les préoccupations de la FHC à l'égard de l'application de la loi, en insistant plus particulièrement sur la décision du ministère des Pêches et des Océans de juger excédentaires tous ses phares actifs et inactifs, et vous faire des recommandations pour remédier à cette situation. Mon exposé portera plus précisément sur les points F, G et H du mandat de ce comité.

Je vais commencer par vous expliquer pour quelles raisons la loi était nécessaire. Nous pourrons évidemment répondre plus tard à vos questions de savoir pourquoi les mesures mises en place par le gouvernement fédéral étaient insuffisantes avant l'entrée en vigueur de la loi. Je vais le faire en vous rappelant les quatre principaux objectifs de la loi — un : prévoir un processus de sélection et de désignation des phares patrimoniaux; deux : empêcher leur modification ou leur aliénation non autorisée; trois : exiger leur entretien dans une mesure raisonnable; et quatre : que la loi facilite la vente ou le transfert de phares appartenant au gouvernement fédéral afin que ceux-ci puissent continuer d'être utilisés à des fins publiques comme phares historiques.

La LPPP permet qu'un phare déclaré excédentaire compte tenu des exigences opérationnelles soit désigné comme phare patrimonial uniquement si une personne ou un organisme présente une promesse écrite, conditionnelle à la désignation, de l'acheter ou de l'acquérir. Cette disposition reconnaît à la fois que de nombreux phares ne servent plus à la navigation et que le ministère fédéral des Pêches et des Océans (MPO) n'a vraiment aucun intérêt à continuer d'investir dans ces structures.

En mai 2010, toutefois, le MPO a déclarés excédentaires pratiquement l'ensemble de ses 1 000 phares — on parle de 480 phares actifs et de 490 phares inactifs. La seule exception visait les phares habités — qui sont au nombre d'environ 54 en Colombie-Britannique et de 52 à Terre-Neuve-et-Labrador.

La FHC croit qu'en déclarant tous ses phares excédentaires, le MPO mine manifestement l'esprit d'une loi du Parlement de la façon suivante : premièrement, en incluant les phares actifs sur la

lighthouses, DFO appears to be attempting to circumvent its obligation under the HLPA. Active lights are, by definition, fulfilling operational requirements and, therefore, should not be designated surplus. Second, this action by DFO makes designation of any lighthouse contingent on an offer to acquire or purchase it. The irony is that once an offer to acquire or purchase is accepted and ownership transferred, designation under the act would be null and void because the act is limited to lighthouses in federal ownership. Third, while many communities may be prepared to make offers to acquire or purchase their local lighthouses, not all lighthouses are close to an active community and easily accessible. Many are complex, remote structures that need regular investment and special equipment. We have serious concerns about the fate of these lighthouses, many of which are unquestionably iconic and historic yet excluded from protection under the act due to DFO's designation of them as surplus. Examples of these would include Sambro Island, Nova Scotia; and George Island Light, Manitoba, which was demolished recently.

By way of recommendations, the Heritage Canada Foundation urges this committee to recommend that the Department of Fisheries and Oceans be instructed to remove active lighthouses from its surplus list, allowing Canadians to petition for the designation and protection of these lighthouses under the Heritage Lighthouse Protection Act while they are in the hands of the federal government. It also urges this committee to recommend that Parliament impose a moratorium on actions that render existing operational lights surplus to needs, such as installing new lights on sticks in the vicinity of an existing operational lighthouse. In our view, DFO should not be allowed to invest taxpayers' dollars in actions that contravene the intent of the act. HCF also recommends that the Minister of the Environment, who is responsible for the act, ensure that measures are in place in the interim to monitor DFO's stewardship of lighthouses on the surplus list.

Regardless of the department's efforts to water down the Heritage Lighthouse Protection Act, these structures are still federally owned, and many of them have undeniable heritage value to Canadians. HCF would like to see the minister responsible for the act ensure that both designated heritage lighthouses and those deemed surplus receive alternate forms of protection. If they leave the federal inventory, a heritage easement or covenant on title would ensure the protection of their heritage character. Such measures have been put in place in the United States, for instance. The National Historic Lighthouse Preservation Act of 2000 requires that sales or transfers must include designation of the heritage structure, maintenance according to heritage standards, and provisions for public

liste des phares excédentaires, le MPO semble tenter d'échapper à ses obligations en vertu de la LPPP. Les phares actifs sont, par définition, utilisés pour répondre à des exigences opérationnelles et ne devraient donc pas être déclarés excédentaires. Deuxièmement, la liste dressée par le MPO rendrait la désignation de presque tout phare conditionnelle à une promesse d'achat ou d'acquisition. Ironiquement, une fois qu'une offre d'acquisition ou d'achat est acceptée et que le bien est cédé, la désignation en vertu de la loi est sans effet, puisque la mesure législative ne vise que les phares appartenant au gouvernement fédéral. Troisièmement, bien que de nombreuses collectivités soient disposées à présenter des promesses d'acquisition ou d'achat de leurs phares locaux, tous les phares ne sont pas situés dans des communautés actives et faciles d'accès. De nombreux phares sont des structures complexes et isolées qui nécessitent des investissements périodiques et un équipement spécial. Nous nous inquiétons grandement du sort de ces phares, qui ont souvent une indiscutable valeur emblématique et historique, mais qui sont exclus de la protection en vertu de la loi dès lors que le MPO les déclare excédentaires. Le phare de l'île Sambro, en Nouvelle-Écosse, et celui de l'île George, au Manitoba, qui a été démolie récemment, en sont des exemples.

Au chapitre des recommandations, la Fondation Héritage Canada prie instamment ce comité de donner pour instruction au MPO de retirer les phares actifs de sa liste des phares excédentaires, et de permettre aux Canadiens de présenter une pétition demandant leur désignation et leur protection en vertu de la LPPP tant qu'ils seront la propriété du gouvernement fédéral. Elle demande également, avec insistance, que le comité recommande au Parlement l'imposition d'un moratoire à l'égard de mesures qui rendraient excédentaires des phares utilisés actuellement, compte tenu des besoins, comme l'installation de projecteurs montés sur des tours à proximité d'un phare en activité. À notre avis, le MPO ne devrait pas être autorisé à investir des deniers publics dans des initiatives qui contreviennent à l'esprit de la loi. Enfin, la FHC recommande que le ministre de l'Environnement, qui est responsable de l'application de la loi, veille à ce que des mesures soient prises, en attendant, pour surveiller la façon dont le MPO protège les phares inscrits sur sa liste des phares excédentaires.

Malgré les efforts déployés par le ministère pour vider de son sens la Loi sur la protection des phares patrimoniaux, ces structures continuent d'appartenir au gouvernement fédéral, et nombre d'entre elles revêtent indéniablement une valeur patrimoniale aux yeux des Canadiens. La FHC voudrait que le ministre responsable de la loi s'assure que les phares patrimoniaux désignés et ceux jugés excédentaires bénéficient d'une autre forme de protection. Si le gouvernement fédéral céde ses phares à des intérêts privés, une entente de servitude de conservation patrimoniale ou un covenant de titre permettraient d'assurer la protection de leur caractère patrimonial. Des mesures semblables ont été appliquées aux États-Unis, par exemple. La National Historic Lighthouse Preservation Act de 2000 prévoit que les ventes ou cessions doivent inclure la

access to the site. There is even a stipulation that property reverts to federal ownership if these requirements are not met.

The Heritage Canada Foundation would also urge this committee to recommend that representatives from the Department of Fisheries and Oceans and possibly from the Coast Guard be asked to make a presentation before the committee in respect of some of the issues that we have raised today. Thank you for the time that you have allowed us to be here to present and to answer any questions that we can.

The Deputy Chair: Thank you. I would now like to recognize Senator Murray, who was very involved with steering the Heritage Lighthouse Protection Act through the Senate, along with Senator Carney. I would also like to welcome Senator MacDonald from Nova Scotia and Senator Manning from Newfoundland. The floor is now open for questions.

Senator Poy: Thank you very much for the presentation. I am interested in keeping as many of our lighthouses as possible, as part of Canadian Heritage. Can you explain to me what is "lights on sticks?" Can you just expand on that?

Ms. Quinn: Basically, that is a slang term that really means those lights that are now fastened on top of a metal structure. It is not a building; it is almost a ladder-shaped metal tower that has a navigational aid on top of it. Interestingly, we just hosted our national conference in St. John's, Newfoundland, a couple of weeks ago. We had a session on the issue of heritage lighthouses with quite a good representation of people present and interesting people on our panel. Someone in the audience who got up was an active sailor. He talked about the fact that the light is important, but at some point the visual white structure, and its visibility from offshore, becomes almost as important as a light. I am not really a big sailor so I tend not to think of these structures from how you view them from offshore. I think of them more as places that I visited either by driving to them or by hiking to them, but that certainly is a good point.

Senator Poy: Lighthouses have a romantic aura to them that is very much part of Canada and Canadian history because we have so many coastlines.

What does it mean by "the existing operational lights"? Right now, Parliament is trying to turn existing operational lights into surplus. Are you recommending a moratorium on the action?

Ms. Quinn: Yes.

désignation de la structure patrimoniale, l'entretien dans le respect des normes patrimoniales ainsi que des dispositions pour permettre au public d'accéder au site. Cette loi stipule même que le gouvernement fédéral redeviendra propriétaire de ces bâtiments en cas de non-conformité à ces exigences.

La Fondation Héritage Canada presse également le comité pour qu'il recommande que des représentants du ministère des Pêches et des Océans, et éventuellement de la Garde côtière, viennent faire un exposé devant ce comité au sujet de quelques-uns des problèmes que nous avons soulevés aujourd'hui. Je vous remercie de nous avoir laissé le temps de vous présenter notre point de vue sur la question; nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.

Le vice-président : Merci. Je voudrais souligner le travail du sénateur Murray, qui s'est beaucoup engagé dans le pilotage, aux côtés du sénateur Carney, de la Loi sur la protection des phares patrimoniaux lorsqu'elle a été renvoyée au Sénat. Je tiens également à souhaiter la bienvenue au sénateur MacDonald, de la Nouvelle-Écosse et au sénateur Manning, de Terre-Neuve-et-Labrador. Je vous laisse maintenant poser vos questions.

Le sénateur Poy : Merci beaucoup pour votre présentation. Je souhaite que l'on conserve le plus de phares possible dans le patrimoine canadien. Pourriez-vous m'expliquer en quoi consiste l'installation de projecteurs montés sur des tours? Qu'est-ce que c'est exactement?

Mme Quinn : En fait, c'est une expression jargonneuse pour indiquer que ces projecteurs sont maintenant installés en haut de structures métalliques. Il ne s'agit pas de bâtiments; cela ressemble davantage à des tours en forme d'échelle au sommet desquelles est placé un dispositif d'aide à la navigation. Fait intéressant, il y a quelques semaines, nous avons tenu notre conférence nationale à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons organisé une séance sur la question des phares patrimoniaux à laquelle ont participé de nombreux membres de l'assistance et des représentants intéressants de notre groupe d'experts. À un moment donné, une personne, dans l'assistance, s'est levée; c'était un marin actif. Il nous a expliqué que le phare était important, mais que, d'une certaine manière, la structure blanche et sa visibilité au large étaient presque aussi importantes que le phare lui-même. Comme je ne suis pas une grande navigatrice, je n'ai pas le réflexe de me demander à quoi ressemblent ces structures vues depuis le large. Je les considère davantage comme des lieux que j'ai visités et dont j'ai fait le tour en voiture ou à pied. Il reste que c'est une remarque pertinente.

Le sénateur Poy : Les phares sont empreints d'un romantisme qui fait partie intégrante du Canada et de son histoire parce que nous avons énormément de côtes.

Qu'entendez-vous par « phares utilisés actuellement »? Le Parlement tente de rendre excédentaires les phares utilisés actuellement. Recommandez-vous l'imposition d'un moratoire à l'égard de ces mesures?

Mme Quinn : Oui.

Senator Poy: Even the lights that are working would be deemed surplus?

Ms. Quinn: That is correct. The department has put over 400 operational lights on their surplus list. They did that in late April or early May, I think.

Senator Poy: Do the sailors not need these?

Ms. Quinn: This is a question that we do not understand. We are looking for clarity on how an operational lighthouse ends up on a surplus list. The only conclusion that we can draw is because it moves the reason for the act's existence from the Department of Fisheries and Oceans' perspective away from one of protection to a means of unloading them.

Senator Poy: They are for sale once they are on the surplus list?

Ms. Quinn: Yes.

The Deputy Chair: Not hearing any questions, could I ask Ms. Quinn to tell us a bit about the Heritage Canada Foundation, how you do your work and how you are funded? You were involved in the top ten endangered places and worst losses list. Could you tell us about that, please?

Ms. Quinn: Certainly. The Heritage Canada Foundation was created in 1973 by an act of Parliament. We were created to be an arm's-length organization. Our mandate is the preservation of heritage buildings and historic places across the country. We were created with an endowment in 1973, which was topped up about four years after that.

We are a membership-based organization and we raise funds through our membership dues. As well as being a watchdog organization, we have a mandate to raise awareness about the value of conserving heritage buildings and historic places in Canada, not only for the building on its own, as an iconic place, but also in terms of the role historic neighbourhoods, or streetscapes, or historic main streets in smaller communities have played in our social history, our economic history and our marine history. We have had many programs over the years — for example, main street Canada and heritage regions. For the past five years, we have had, as you mentioned, our top ten endangered places program. Once a year, we put out a list of the 10 most endangered places in Canada. We have had lighthouses on that list, I should add. We also try to recognize good works in conservation through an awards program, including the Prince of Wales prize for municipal leadership in heritage conservation; the Lieutenant Governor's award, which is given to a group or an individual in a province; and, similarly, the Gabrielle Léger award that was named after the wife of Jules Léger, a former Governor General, for a lifetime achievement

Le sénateur Poy : Même les phares actifs seraient considérés excédentaires?

Mme Quinn : Effectivement. Fin avril ou début mai dernier, je crois, le ministère a mis plus de 400 phares actifs sur sa liste des phares excédentaires.

Le sénateur Poy : Les marins n'ont-ils pas besoin de ces phares?

Mme Quinn : C'est justement ce que nous ne comprenons pas. Nous voudrions qu'on nous explique clairement ce qui justifie qu'un phare actif se retrouve sur la liste des phares excédentaires. La seule explication que nous voyons, c'est que du point de vue du ministère des Pêches et des Océans, cela permet de soustraire ces phares à l'application de la loi et donc de ne plus les protéger; c'est une façon de s'en décharger.

Le sénateur Poy : Ils sont à vendre dès lors qu'ils se retrouvent sur la liste des phares excédentaires, n'est-ce pas?

Mme Quinn : Absolument.

Le vice-président : Étant donné qu'il n'y a pas d'autres questions, puis-je demander à Mme Quinn de nous parler un peu de la Fondation Héritage Canada, de la façon dont vous travaillez et dont vous êtes financés? Vous avez établi le palmarès des dix sites les plus menacés et la liste des grandes pertes. Pourriez-vous nous en parler, s'il vous plaît?

Mme Quinn : Certainement. La Fondation Héritage Canada a été créée en 1973 en vertu d'une loi du Parlement. Elle était destinée à être une organisation indépendante. Notre mandat consiste à assurer la préservation des bâtiments patrimoniaux et des lieux historiques partout au pays. Notre création, en 1973, était assortie d'une dotation qui a été bonifiée environ quatre ans plus tard.

Nous sommes un organisme de bienfaisance qui repose sur ses membres, lesquels payent des cotisations. En plus d'agir comme chien de garde, nous avons pour mandat de sensibiliser les gens à l'importance de la conservation des bâtiments et des lieux historiques du Canada, pas uniquement pour les bâtiments eux-mêmes, en tant que sites emblématiques, mais aussi pour le rôle qu'ont joué dans notre histoire sociale, économique et maritime les quartiers ou les paysages de rue historiques ou encore les rues principales patrimoniales de nos petites communautés. Nous avons géré de nombreux programmes au fil des ans — comme le programme Rues principales ou celui visant les régions patrimoniales. Comme vous l'avez indiqué, tous les ans depuis cinq ans, nous faisons un palmarès des 10 sites les plus menacés au Canada. À ce propos, je tiens à préciser que plusieurs phares ont figuré dans ce palmarès. Nous essayons également de souligner les bonnes initiatives en matière de conservation au moyen de programmes de reconnaissance, comme le Prix du Prince de Galles, décerné à une municipalité qui a fait preuve d'une volonté exemplaire pour protéger son patrimoine; le Prix du lieutenant-gouverneur, remis en guise de reconnaissance des réalisations

award in heritage conservation. We try to balance raising awareness with advocacy work in Canada.

The Deputy Chair: I would now like to welcome Senator Hubley from Prince Edward Island and Senator Cochrane from Newfoundland and Labrador. We have lots of talent and experience here. Senator Hubley, you had a question?

Senator Hubley: Thank you for your presentation, and welcome this evening. As you may know, we did travel for a fact-finding tour to Nova Scotia and had the pleasure of visiting many of the lighthouses. Nova Scotia has the largest number of lighthouses and also some of the oldest. The tourism, culture and heritage minister recently indicated in an op-ed news release that the province was worried about the ongoing upkeep of some of the province's most historically significant properties, for example, the lighthouses at Peggy's Cove, Sambro Island and Cape Sable.

Do you feel that the provinces have a role in protecting Canada's historic lighthouses? What has been their response thus far?

Ms. Quinn: Although I am not certain about this, there could already be some lighthouses that have become the responsibility of the provincial level. From both a tourism perspective and a local economic revitalization perspective, the provinces, particularly those with a lot of lighthouses, are interested.

We worked with people — and, as I said earlier, we worked with Senator Carney about why we needed this kind of act — about the idea that surplus lighthouses could fall into or become the responsibility of either municipalities or local groups or individuals. For iconic sites like Peggy's Cove, I think it would make a lot of sense if they ultimately ended up in the hands of the Province of Nova Scotia. I think it is still an active light.

Chris Wiebe, Officer, Heritage Policy and Government Relations, Heritage Canada Foundation: I also know informally that the Province of Quebec has been looking into the lighthouses that are within its jurisdiction, and looking at certain eventualities in terms of should these lighthouses come on the market or move out of federal ownership, and which ones, in terms of creating a hierarchy, would be best suited for provincial involvement.

I know that they were looking at that. I do not know all of the details about that, but I have heard informally that is taking place. Some provinces are stepping up.

Senator Hubley: During our trip to Nova Scotia, we had the opportunity to speak to some of the fishermen. I am not totally convinced that, from a fishermen's perspective, these should be in any way changed. In other words, they felt that the lighthouse is the most prominent structure to have on land to support their

exceptionnelles en conservation d'un groupe ou d'une personne dans une province; et aussi la Médaille Gabrielle Léger, en honneur à l'épouse de Jules Léger, ancien gouverneur général, pour reconnaître le travail de toute une vie au service de la conservation du patrimoine. Nous essayons d'atteindre un juste équilibre entre le travail de sensibilisation et la défense des intérêts au Canada.

Le vice-président : Je salue maintenant le sénateur Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard, et le sénateur Cochrane, de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons beaucoup de talents et de gens expérimentés ici. Sénateur Hubley, vous aviez une question?

Le sénateur Hubley : Merci pour votre exposé, et bienvenue parmi nous. Comme vous le savez peut-être, nous avons fait un voyage d'observation en Nouvelle-Écosse, et nous avons eu le plaisir de visiter de nombreux phares. Cette province compte le plus grand nombre de phares au Canada et aussi quelques-uns des plus anciens. Le ministre du Tourisme, de la Culture et du Patrimoine de la Nouvelle-Écosse a récemment dit dans une lettre d'opinion sous forme de communiqué de presse que la province était inquiète des coûts d'entretien croissants de plusieurs de ses bâtiments historiques emblématiques, comme les phares de Peggy's Cove, de l'île Sambro et du cap de Sable.

Croyez-vous que les provinces ont un rôle à jouer dans la protection des phares patrimoniaux du Canada? Quelle a été leur réponse à ce sujet jusqu'à présent?

Mme Quinn : Je ne suis pas tout à fait sûre de ce que j'avance, mais je crois que certains phares relèvent déjà de la responsabilité provinciale. Les provinces sont intéressées à s'occuper des phares, particulièrement celles qui en comptent beaucoup, pour des raisons touristiques et de revitalisation de l'économie locale.

Nous avons travaillé avec des gens — et comme je l'ai dit plus tôt, le sénateur Carney nous a aidés à démontrer que ce genre de loi était nécessaire — pour voir s'il était envisageable que les phares excédentaires relèvent de la responsabilité de municipalités, de groupes locaux ou de particuliers. Pour des sites emblématiques comme Peggy's Cove, je trouve qu'il serait tout à fait approprié, en fin de compte, que ce soit la province de Nouvelle-Écosse qui s'en occupe. Je crois que le phare est encore actif à cet endroit-là.

Chris Wiebe, agent, Politiques du patrimoine et Relations gouvernementales, Fondation Héritage Canada : Je sais également de manière officielle que la province de Québec s'est intéressée aux phares se trouvant sur son territoire et qu'elle a examiné les différents cas de figure possibles, à savoir si ces phares doivent être vendus et ne plus appartenir au gouvernement fédéral. Et si oui, lesquels, pour établir une hiérarchie, devraient être pris en charge par la province.

Je sais qu'ils ont étudié la question. Je ne connais pas tous les détails, mais j'ai entendu dire que ça se faisait. Certaines provinces se lancent dans ce genre d'initiative.

Le sénateur Hubley : Lors de notre voyage en Nouvelle-Écosse, nous avons eu l'occasion de parler à des pêcheurs. Je ne suis pas totalement convaincu que, du point de vue des pêcheurs, il faille toucher à ces phares. Autrement dit, ces gens estiment que les phares représentent la plus grande structure sur la terre ferme

activities at sea. You mentioned even the size and the presence of the light and the white and red markings on it. Given that, do you feel that there has been enough communication with the fishing communities, and do you feel that their concerns have been part of the discussions?

Ms. Quinn: That is a very good question. I do not know if I am equipped to answer it because I am not fully aware of the extent of the communications. From the extent of our involvement, I can say that, from our experience, we have not been made aware of any real, active attempt to bring that group into the equation. Do you know differently, Mr. Wiebe?

Mr. Wiebe: I am cognizant of Parks Canada's dissemination of materials through its brochures and its website. A number of months ago, just contacting people down on Lake Erie about the status of the bill and what that means for those lighthouses in that area, there was a certain amount of knowledge that needed to be brought to them. They were still somewhat unaware of it. These were people who were heritage buildings-related people. However, in terms of the people in the fishing industry itself, that is a whole different matter and a different sector that needs to be engaged in the protection of and advocacy for these structures.

Senator Murray: I thank you for your indulgence. I am not a member of the committee, but I am interested in this subject. I must say I am profoundly saddened by what the government and government officials have done with a very straightforward piece of legislation that we have prepared with very great care. This bill, in its drafting, was massaged with government officials and interested groups such as yours and others. At committee stage, amendments were proposed by the government, and there was a lot of give and take and compromise. At the end of the process, I thought we had a bill that we could all live with and that would be respected by all concerned, acting in good faith. What we have here, what you have described to us and we heard about it earlier, is not good faith. It is the opposite of good faith. We have government officials who decided to make a virtual nullity of the bill that Parliament passed and to make fools of us.

I do not think we have to decide what to do tonight, but we have to reflect on it, and I think we should take no small steps in dealing with what I think is a brazenly contemptuous attitude of government officials towards Parliament. I express the hope that the political authority in this country, the ministers, will not make the mistake of trying to defend this action. These people should be hung out to dry for what they have done. We should not under any circumstances ever accept that they would do what they have done with an act of our Parliament.

Just to summarize here, we passed an act into law that gave Canadians two years to petition the minister to designate a lighthouse as a heritage lighthouse. The minister then would have five years to determine which of these places would be designated as heritage lighthouses. During those two years, the Minister of

pour guider leurs activités en mer. Vous avez même parlé de la taille et de la présence des projecteurs, ainsi que des couleurs blanche et rouge des faisceaux lumineux. Dans les circonstances, pensez-vous qu'il y a eu suffisamment de dialogue avec les communautés de pêcheurs, et que les préoccupations de ces derniers ont été prises en compte dans les discussions?

Mme Quinn : C'est une très bonne question. Je ne sais pas si j'ai tous les éléments de réponse parce que j'ignore jusqu'à quel point on a communiqué avec les pêcheurs. À la lumière de notre engagement et de notre expérience, je peux toutefois vous dire que nous n'avons pas eu connaissance de quelque tentative véritable et délibérée que ce soit consistant à faire entrer ce groupe dans l'équation. Qu'en pensez-vous, monsieur Wiebe?

M. Wiebe : Je sais que Parcs Canada diffuse de l'information par l'intermédiaire de ses brochures et de son site web. Il y a quelques mois, en communiquant avec des gens vivant près du lac Érié, au sujet du statut de la mesure législative et des conséquences pour les phares de cette région, on s'est rendu compte qu'il fallait leur donner certaines informations, car ils n'étaient pas très au fait de la situation. Et je vous parle de gens travaillant dans le domaine de la conservation de bâtiments patrimoniaux. Pour ce qui est de l'industrie de la pêche, c'est une toute autre histoire, car cela concerne un secteur différent, mais il faudrait faire participer ses acteurs aux initiatives de protection et de défense de ces structures.

Le sénateur Murray : Merci de votre compréhension. Je ne siège pas à ce comité, mais je m'intéresse au sujet. Je dois dire que je suis profondément attristé de voir ce que le gouvernement et ses responsables ont fait avec ce projet de loi très simple que nous avons préparé avec beaucoup de soins. La rédaction de cette mesure législative a été manipulée par les responsables du gouvernement et les groupes d'intérêts, dont le vôtre. À l'étape de l'étude en comité, le gouvernement a proposé des amendements, et il y a eu de nombreux compromis. À la fin du processus, j'avais l'impression que la nouvelle version du projet de loi convenait à tous et que tous la respecteraient en toute bonne foi. Ce que nous avons, ce que vous avez décrit et ce que nous avons entendu plus tôt ne témoignent pas d'une bonne foi. C'est tout le contraire. Les responsables du gouvernement ont décidé de pratiquement invalider un projet de loi adopté à la Chambre des communes et de nous faire passer pour des idiots.

Nous ne sommes pas tenus de prendre une décision ce soir, mais nous devons étudier la situation et ne pas ménager les efforts pour réagir à ce qui est, selon moi, un comportement totalement méprisant de la part des responsables du gouvernement à l'égard du Parlement. J'espère que les ministres, qui représentent le pouvoir politique au pays, ne feront pas l'erreur d'essayer de défendre ce comportement. Ces responsables devraient être mis au pilori pour ce qu'ils ont fait. Nous ne devrions jamais accepter que quiconque agisse de cette façon avec une de nos lois.

Pour résumer la situation, nous avons adopté un projet de loi qui accordait aux citoyens un délai de deux ans pour présenter au ministre une pétition demandant à ce qu'un phare reçoive la désignation patrimoniale. En vertu de cette mesure législative, le ministre avait ensuite cinq ans pour déterminer lesquels des

Fisheries or any other minister who is responsible for lighthouses had to make available to the public a list of lighthouses that they considered surplus. Surplus lighthouses could only be designated as a heritage lighthouse if someone submitted a proposal to buy or otherwise acquire the lighthouse and protect its heritage character.

What happened? The act came into force in May 2010. Within days, I think I am correct in saying, the Department of Fisheries and Oceans declared virtually all of the lighthouses under its control — 480 active lights and 490 inactive lights — as surplus. This was their way of thumbing their nose at this act and at Parliament.

As I said, I think we better reflect on it and decide what we will do about it, because I do not think we can simply ignore what they have done. I think we have to take them on.

Last May when they declared all these lighthouses as being surplus, May 29, did you get in touch with the department and, if so, what response did you get?

Ms. Quinn: We issued a press release fairly soon after that, expressing our concern and surprise. It really was, as you say, Senator Murray, unexpected to say the least. We did also write, I believe, to both the Minister of the Department of Fisheries and Oceans as well as the Minister of the Environment, expressing our concern and, of course, inviting the opportunity to meet to elaborate on those concerns.

Senator Murray: Have they replied to you?

Ms. Quinn: No.

Senator Murray: When did you write to them?

Ms. Quinn: In May of this year.

Senator Murray: In May or June.

Senator Nancy Ruth: I wanted to ask about the governance structure of your organization. Can you tell me a bit about that? How much was the initial endowment in the 1970s, what was the top-up, and how much is the membership? Is that your prime means of raising money, and how do you raise money?

Ms. Quinn: We have members across the country, and we ask our members to vote for the representatives on our board. We can have one representative per province or territory, and also our bylaws allow for the appointment of up to six additional board members.

Senator Nancy Ruth: Who appoints them?

Ms. Quinn: A committee of the board makes a recommendation to the board as a whole, and the appointment must be approved by the sitting board.

When we were created in 1973, I believe the endowment was \$11 million. I will get the total.

Senator Nancy Ruth: I just want to know more or less.

phares faisant l'objet d'une pétition seraient désignés phares patrimoniaux. Au cours de cette période de deux ans, le ministre des Pêches et des Océans ou tout autre ministre responsable des phares devait rendre publique la liste des phares jugés excédentaires. Les phares excédentaires ne peuvent obtenir la désignation patrimoniale que si quelqu'un propose d'en faire l'acquisition et d'en protéger le caractère patrimonial.

Que s'est-il passé? Quelques jours après l'entrée en vigueur de la loi, en mai 2010, et je ne crois pas me tromper à ce sujet, le ministère des Pêches et des Océans a jugé excédentaires presque tous les phares de propriété fédérale — 480 phares actifs et 490 phares inactifs. C'était sa façon de se moquer de cette loi et du Parlement.

Comme je l'ai dit, il serait dans notre intérêt d'étudier la situation et de prendre une décision quant à la suite des choses. Nous ne pouvons pas simplement ignorer ce qui s'est produit. Nous devons confronter les responsables.

Le 29 mai dernier, lorsque le ministère a pris sa décision, l'avez-vous contacté et, si oui, que vous a-t-on dit?

Mme Quinn : Nous avons publié un communiqué de presse peu de temps après afin d'exprimer notre inquiétude et notre surprise. Comme vous l'avez dit, sénateur Murray, cette décision était totalement inattendue, c'est le moins que l'on puisse dire. Si je ne m'abuse, nous avons également écrit au ministre des Pêches et des Océans et au ministre de l'Environnement pour leur faire part de nos inquiétudes et, bien sûr, pour les inviter à nous rencontrer afin d'en discuter davantage.

Le sénateur Murray : Vous ont-ils répondu?

Mme Quinn : Non.

Le sénateur Murray : Quand leur avez-vous envoyé ces lettres?

Mme Quinn : En mai dernier.

Le sénateur Murray : En mai ou en juin.

Le sénateur Nancy Ruth : Je voulais vous poser une question au sujet de la structure de gouvernance de votre organisation. Pouvez-vous m'en parler un peu? Quelle était la cotisation initiale dans les années 1970, quel était le montant complémentaire et quel est le montant de la cotisation aujourd'hui? Est-ce votre principale source de revenus? Comment faites-vous pour recueillir des fonds?

Mme Quinn : Nous avons des membres un peu partout au pays, et nous leur demandons d'élire les représentants du conseil d'administration. Chaque province ou territoire peut compter un représentant. Nos règlements autorisent également la nomination de six autres représentants tout au plus.

Le sénateur Nancy Ruth : Qui les nomme?

Mme Quinn : Un comité composé de membres du conseil recommande des candidats au conseil qui doit ensuite approuver les nominations.

Si je ne m'abuse, lors de la création de la fondation, en 1973, notre capital s'élevait à 11 millions de dollars. Je vais vous trouver les chiffres exacts.

Le sénateur Nancy Ruth : Je veux simplement avoir une idée.

Ms. Quinn: I think the top-up brought us up to a little over \$13 million.

Senator Nancy Ruth: Have you been spending it?

Ms. Quinn: We have a board policy that only a certain percentage of the endowment — our board is mandated to protect the corpus of that endowment, and we are very strict about that because we have been around for nearly 40 years.

Senator Nancy Ruth: Is this money publicly invested?

Ms. Quinn: The money has been so invested at times depending on our programs. In the earlier years, we had programs to purchase, rent, renovate or restore, and resell heritage buildings. We had to step away from that for a while because of the associated costs. We have membership dues, fundraising campaigns every year and certain programs, especially our annual national conference where we have had quite a bit of success with sponsors that pretty much cover the cost.

Senator Nancy Ruth: How much do you raise per year between membership dues, sponsorships and campaigns? Would it be \$20,000?

Ms. Quinn: It would be more than that if you consider certain in-kind sponsorship.

Senator Nancy Ruth: Would it be less than \$50,000?

Ms. Quinn: Yes. We do a lot of good work with a small group of dedicated people.

Senator Nancy Ruth: How many people are on the board?

Ms. Quinn: We just had our annual general meeting, and a couple of new appointments. I believe we are eight.

Senator Nancy Ruth: You do not always have those extra six, do you?

Ms. Quinn: No. We have them at times only.

Senator Nancy Ruth: It is in the bylaws if needed.

Ms. Quinn: Yes.

Senator Nancy Ruth: If you have eight directors, does it break down as one from the Maritimes and one from the West Coast, et cetera? How do you divvy up?

Ms. Quinn: Every three years, there are board elections. Every board member is entitled to two three-year terms. Members from each province and territory are entitled to nominate a member. Currently, we have a member from every province with the exception of Prince Edward Island. We have two members from New Brunswick, because one of the appointed board members is from New Brunswick, and none from the Northwest Territories and Nunavut.

Senator Nancy Ruth: No minister appoints members to your board?

Mme Quinn : Je crois que nous avions un peu plus de 13 millions de dollars, si l'on tient compte du montant complémentaire.

Le sénateur Nancy Ruth : Avez-vous dépensé cet argent?

Mme Quinn : Le conseil a pour politique de ne dépenser qu'un certain pourcentage du capital de la fondation. Il a pour mandat de protéger ce capital, et nous sommes très rigoureux à ce sujet, comme en fait foi notre longévité; nous existons depuis près de 40 ans maintenant.

Le sénateur Nancy Ruth : Cet argent est-il investi?

Mme Quinn : Il l'a été à l'occasion, selon nos programmes. Au début, nous avions des programmes qui visaient l'achat, la location, la rénovation ou la restauration et la vente d'édifices du patrimoine. Il a fallu abandonner ces marchés pendant un certain temps en raison des frais connexes. Nous comptons sur les cotisations de nos membres, sur nos campagnes de financement annuelles et sur certains programmes, plus particulièrement notre conférence nationale annuelle qui a attiré de nombreux commanditaires. En gros, ce sont nos sources de revenus.

Le sénateur Nancy Ruth : Combien d'argent amassez-vous par année avec les cotisations, les commandites et les campagnes de financement? Vingt mille dollars?

Mme Quinn : Plus que cela, si l'on tient compte des commandites en nature.

Le sénateur Nancy Ruth : Moins de 50 000 \$?

Mme Quinn : Oui. Nous accomplissons du bon travail avec un petit groupe de personnes dévouées.

Le sénateur Nancy Ruth : Combien de personnes siègent au conseil d'administration?

Mme Quinn : Nous venons tout juste de tenir notre assemblée générale annuelle et quelques personnes ont été nommées récemment. Je crois qu'il y a huit représentants.

Le sénateur Nancy Ruth : Vous n'avez pas toujours les six représentants nommés, n'est-ce pas?

Mme Quinn : Non.

Le sénateur Nancy Ruth : Vos règlements le permettent, au besoin.

Mme Quinn : C'est exact.

Le sénateur Nancy Ruth : Si vous avez huit représentants au conseil, est-ce qu'un vient des Maritimes, l'autre de la côte Ouest, et cetera? Comment le conseil est-il composé?

Mme Quinn : Les représentants sont élus tous les trois ans, et chacun peut être élu pour deux mandats. Les membres de chaque province et territoire peuvent proposer un candidat. À l'heure actuelle, toutes les provinces sont représentées, sauf l'Île-du-Prince-Édouard. Le Nouveau-Brunswick compte deux représentants, puisqu'un des représentants nommés est originaire de cette province, et il n'y a aucun des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Le sénateur Nancy Ruth : Aucun ministre ne fait de nomination au conseil?

Ms. Quinn: No.

Senator Nancy Ruth: You are free of that kind of interference.

Ms. Quinn: Yes.

Senator Poirier: Thank you for the presentation. I greatly appreciate it. I have a couple of questions. You have been in operation for over 30 years so I am sure you have lots of expertise when it comes to heritage buildings. As well, you have worked with the top ten endangered places. You mentioned in your comments that at one time you bought historic places and restored them, I believe, and resold them on the market. Since your organization has been in place for such a long time, do you have any expertise to share with this committee that could be passed on to communities that might be looking at acquiring lighthouses which are sitting idle? The challenge for many communities seems to be how to go about costing and paying for such a restoration as well as maintaining a restored building to keep it active. From your years of experience, do you have recommendations to share on how other communities might benefit from these buildings?

Ms. Quinn: Absolutely. We could make recommendations as to who in their communities would have the level of expertise they would be looking for in terms of how to go about a restoration project. All of this depends on the condition of the lighthouse and whether it simply needs good maintenance or whether there are mould issues to be dealt with. We have many good contacts across the country with experts in the area of heritage restoration. We can link people together, and we have connections with local lighthouse preservation societies that have done a fair amount of work in this area. Certainly we are able and prepared to give guidance where needed.

Senator Poirier: Do you have a website address?

Ms. Quinn: Yes.

Senator Poirier: Is there a list of communities that can partner, perhaps, to share ideas? Do you know of any sponsorship groups or organizations with financing available for national heritage buildings?

Ms. Quinn: It is a timely question because we are in the process of developing a new website. One of the important new sections of the site will be about lighthouse preservation. These are the very kinds of things that we want to have a mouse click away. We will have good case studies of successful renovations, restorations or alterations, such as the conversion of a lighthouse into a bed and breakfast or a restaurant. We will show the process that has taken place; the fundraising opportunities; how they have prepared campaigns; what has been successful; what has worked and what has not worked; and all of the elements that can link communities together. The website is a work-in-progress as we speak, and that information is an important new component of it.

Mr. Wiebe will lead the development of the material for that section. He might have some other points in response to your question.

Mme Quinn : Non.

Le sénateur Nancy Ruth : Vous êtes à l'abri de telles ingérences?

Mme Quinn : Oui.

Le sénateur Poirier : Je vous remercie pour votre déclaration. J'ai bien aimé. J'aurais quelques questions pour vous. La fondation existe depuis plus de 30 ans, donc je suis convaincu que vous avez une grande expertise en ce qui concerne les édifices patrimoniaux. De plus, vous avez dressé la liste des 10 lieux les plus menacés. Si je ne m'abuse, vous avez dit dans vos commentaires qu'à une certaine époque, la fondation achetait et restaurait des édifices patrimoniaux pour ensuite les vendre. Puisque la fondation existe depuis si longtemps, auriez-vous des conseils à donner aux collectivités qui envisagent de faire l'acquisition d'un phare? Ces collectivités doivent évaluer et payer les coûts de restauration, ainsi que les coûts d'entretien une fois la restauration terminée. En vous appuyant sur vos années d'expérience dans le domaine, auriez-vous des recommandations à faire à ces collectivités sur la façon de tirer avantage de ces édifices?

Mme Quinn : Absolument. Nous pourrions recommander des membres des collectivités qui ont les compétences voulues pour réaliser un projet de restauration. Tout dépend de l'état du phare et s'il a simplement besoin d'un bon entretien ou s'il présente des problèmes de moisissure. Nous avons de bons rapports avec de nombreux experts du pays en matière de restauration du patrimoine. Nous pouvons mettre des gens en contact, et nous sommes en relation avec les sociétés locales de préservation des phares qui ont déjà fait pas mal de travail dans le domaine. Nous sommes bien évidemment tout à fait disposés à donner des conseils, au besoin.

Le sénateur Poirier : Avez-vous une adresse web?

Mme Quinn : Oui.

Le sénateur Poirier : Est-ce qu'il existe une liste de collectivités qui pourraient, peut-être, unir leurs forces, mettre en commun leurs idées? Connaissez-vous des groupes de parrainage ou des organismes qui disposeraient de fonds pour les édifices du patrimoine national?

Mme Quinn : Votre question tombe à point, parce que nous sommes justement en train de créer un nouveau site web. L'une de ses principales sections portera sur la préservation des phares. C'est tout à fait le genre de renseignements auxquels il est bon de pouvoir accéder d'un clic de la souris. Nous y mettrons de bonnes études de cas décrivant des projets réussis de rénovation, de restauration et de modification, notamment la conversion d'un phare en gîte du passant ou en restaurant. Nous y expliquerons le déroulement du projet; les possibilités de collecte de fonds; la préparation des campagnes; ce qui a réussi; ce qui a fonctionné et ce qui a échoué; et tous les éléments qui peuvent tisser des liens entre les collectivités. Ce site est en voie de préparation, et tous ces renseignements en sont un nouvel aspect important.

M. Wiebe dirigera la conception du matériel qui sera versé dans cette section. Peut-être a-t-il quelque chose à ajouter en réponse à votre question.

Mr. Wiebe: I was thinking about other points of contact that we have with communities. Another untapped area or an area that should be brought in is the planning departments within the municipalities in terms of identification. Many of these lights are located near communities and have become iconic representatives of those communities.

Some places have adopted the local lighthouse as the focal point of their area. It is important to connect not only with non-profit groups, but also with the larger municipal government infrastructure to see how it can fit together. We can help with that.

Senator Poirier: Other than your board of eight members, do you have an office with staff so that people can communicate with HCF? In what province are you based?

Ms. Quinn: Our headquarters are in Ottawa. We lease space in an historic heritage-designated house on Blackburn Avenue in the Sandy Hill area. I believe that we have five or six people on staff.

Senator Nancy Ruth: If you spent 4 per cent of your endowment, it would amount to just over \$0.5 million. Does that sound right?

Ms. Quinn: Exactly. I was going to say between \$600,000 and \$700,000.

Senator Poirier: Is this all on the website so that anyone can find it?

Ms. Quinn: The site is www.heritagecanada.org.

Senator MacDonald: After hearing your presentation and listening to Senator Murray's interventions, I might not express myself with the same vigour, but I see the same problem. When I read your notes I find that, in many ways, they reflect the way I think. This has been a frustrating exercise over the last number of months. We have legislation in place but we are going backwards or spinning our wheels.

Your organization does not fund projects of this nature. You said that, at one time, you put money into heritage buildings and fixed them for resale. That is an expensive proposition. Regardless of what we do, it will be an expensive proposition to maintain these lighthouses. Certainly, there is private funding by organizations around the world. Your organization has been around a long time. What sort of intelligence can you give us on where funding for projects of this nature has been successfully secured from different countries? In particular, when I go to Scotland, I always notice that the National Trust for Scotland has a change box everywhere you go. They raise millions of pounds a year privately to fund different places of historical significance.

Could something like that be established in our country? Do you have some intelligence that you can share with us on this in terms of the options available to us?

Ms. Quinn: That is a good question. As I said, the Heritage Canada Foundation is not a big property-owning organization. We are modeled more on the U.S. National Trust than we are on the British National Trust or the Scottish Civic Trust, which are

M. Wiebe : J'étais en train de penser à d'autres points de contact que nous avons avec les collectivités. Les services de planification des municipalités représentent, sur le plan de l'identification, un autre filon qui n'est pas exploité ou auquel il vaudrait la peine de songer. Un grand nombre de ces phares sont situés près de collectivités et en sont devenus l'emblème.

Certaines régions ont fait du phare local leur axe central. Il est important de tisser des liens non seulement avec les groupes sans but lucratif, mais aussi avec la plus vaste infrastructure de l'administration municipale pour déterminer comment tout intégrer. Nous pouvons prêter main-forte.

Le sénateur Poirier : À part votre conseil composé de huit membres, avez-vous un bureau de la FHC et des employés, avec lesquels les gens peuvent communiquer? Dans quelle province se trouve votre fondation?

Mme Quinn : Notre siège est à Ottawa. Nous louons des locaux dans une maison classée monument historique de l'avenue Blackburn, dans la Côte-de-Sable. Je crois que notre effectif compte cinq ou six personnes.

Le sénateur Nancy Ruth : Si vous dépensez 4 p. 100 de votre capital, cela fait un peu plus de 0,5 million de dollars, n'est-ce pas?

Mme Quinn : Exactement. J'allais dire entre 600 000 et 700 000 \$.

Le sénateur Poirier : Est-ce que tout cela est dans le site Web, et tout le monde peut le voir?

Mme Quinn : Le site est à l'adresse www.heritagecanada.org.

Le sénateur MacDonald : Maintenant que j'ai entendu votre exposé et les interventions du sénateur Murray, je ne m'exprimerai peut-être pas avec la même ardeur, mais pour moi le problème reste néanmoins le même. En lisant vos notes, j'ai trouvé qu'à bien des égards, elles reflètent ma pensée. Tout ceci a été frustrant, ces derniers mois. Nous avons une loi, mais nous reculons ou nous tournons en rond.

Votre organisme ne finance pas des projets de cette nature. Vous avez dit qu'à une époque, vous investissiez dans des bâtiments patrimoniaux et les rénoviez pour les revendre. C'est coûteux. Quoi que nous fassions, l'entretien de ces phares sera coûteux. Il doit certainement exister des organismes privés dans le monde qui assurent ce type de financement. Votre organisme existe depuis longtemps. Que pouvez-vous nous dire sur des projets de cette nature qui ont bénéficié de fonds provenant de l'étranger? Je pense à l'Écosse. Quand j'y vais, je vois toujours partout des boîtes de collecte du National Trust for Scotland. Il récolte des milliers de livres par année, à titre privé, pour financer divers site d'importance historique.

Serait-il possible de créer quelque chose de ce genre au Canada? Pouvez-vous nous fournir des renseignements sur les solutions qui s'offrent à nous?

Mme Quinn : C'est une bonne question. Comme je le disais, la Fondation Héritage Canada ne possède pas de nombreuses propriétés. Notre modèle s'inspire plus du U.S. National Trust que du British National Trust ou du Scottish Civic Trust qui, eux,

big property-owning organizations. In a way, it is easier to develop a fundraising campaign around a property because you can see the results; they are tangible.

I think the United States has been successful doing this, but there is a strong philanthropic culture there. I personally do not think we have as strong a philanthropic tradition in Canada. However, that is not to say that something cannot be developed, especially around those kinds of important iconic symbols that lighthouses represent. I think the opportunity is ripe for investment.

Senator MacDonald: I see lighthouses as the type of thing where, if you theoretically established a lighthouse trust for Canada, the public would buy into it. It might provide us with an opportunity to raise funds. If we always put ourselves in the position where we are dependent on government to fund these things, we will increasingly be open for disappointment. We have to look at all of our options. I have great empathy and support for your organization. I am a person who is big on the heritage of the country. I am more than willing to criticize the bureaucracy with you and with the other members of the board. However, we must find a solution for this so that we can establish a functional body that can raise funds. Again, I use the simple example of a national trust. If we establish a national trust, I think the public will respond favourably to it. I think your organization, with so much credibility and history behind it, can take the lead in this and provide some direction.

Ms. Quinn: This subject has been discussed at the board level, namely, the creation of a special fund where monies raised would be directed to a specific building type. In this case, it would be for the lighthouses.

As I said, we just had our annual general meeting and have a fresh board, but there is quite a bit of momentum to strike a committee at the board level to look into this.

Senator MacDonald: Having grown up in a community with a well-known lighthouse, I realize that it is a magnet for people. People go to the lighthouse; kids run to the lighthouse. We can do more with these things, but we must have a plan.

Ms. Quinn: It is a feel-good kind of effort. Any big corporation that wants to see itself associated with a positive project that has community buy-in and support can really get behind something like this. It is a matter of putting a business plan together and of marketing to corporate Canada the potential return in terms of visibility, goodwill and all the rest of it.

Mr. Wiebe: There is strong potential there for corporate monies. I am thinking in terms of the tourism industry. In every tourism ad that you see from the Atlantic provinces, there is also a lighthouse in it. Airlines flying there use it as the iconic symbol. In the U.S. there has been a program at the federal level called Save America's Treasures. They focused on those kinds of iconic places in America. It has been done with money from the federal

possèdent de nombreuses propriétés. D'une certaine manière, il est plus facile d'élaborer une campagne de financement axée sur une propriété particulière, parce qu'on peut voir les résultats; ils sont tangibles.

Je pense que les États-Unis y sont parvenus, mais il y a là-bas une forte culture philanthropique. Personnellement, je ne pense pas que ce soit le cas au Canada. Ce n'est pas dire qu'il soit impossible de faire quelque chose, surtout s'il s'agit d'emblèmes aussi importants que les phares. Je crois que le climat est propice à l'investissement.

Le sénateur MacDonald : Il me semble que les phares font partie de ces choses que le public trouverait valables, s'il était question de créer une fiducie pour les phares du Canada. Ce pourrait être un moyen de recueillir des fonds. À toujours compter sur le gouvernement pour financer ce genre de choses, nous risquons de connaître de plus en plus de déceptions. Nous devons réfléchir à toutes les solutions possibles. Votre organisation a toute ma sympathie et je l'appuie sans réserve. Je suis de ceux qui accordent beaucoup d'importance au patrimoine du pays. Je suis très enclin à joindre ma voix à la vôtre et à celles de vos collègues pour critiquer la bureaucratie. Nous devons néanmoins trouver une solution pour mettre sur pied un organisme fonctionnel qui puisse recueillir des fonds. Je reviens encore au simple exemple de la fiducie nationale. Je pense que le public accueillerait favorablement la création de ce genre de fiducie. Je pense qu'avec toute la crédibilité dont jouit votre organisme et son histoire, il pourrait en prendre l'initiative et lui donner un cadre.

Mme Quinn : Nous avons déjà parlé, au conseil, de créer un fonds spécial dont les recettes seraient réservées à un type particulier de bâtiment. Dans ce cas-ci, ce serait pour les phares.

Nous venons, je l'ai dit, de tenir notre réunion générale annuelle et nous avons un tout nouveau conseil, mais le concept d'un comité, au niveau du conseil, qui se pencherait sur la question, fait allègrement son chemin.

Le sénateur MacDonald : Comme j'ai grandi dans une collectivité dotée d'un phare célèbre, je comprends l'attraction qu'il peut exercer. Les gens vont au phare; les enfants y courrent. Nous pouvons mieux les exploiter, mais pour cela, il faut un plan.

Mme Quinn : C'est très gratifiant. C'est le genre de projet susceptible de vraiment susciter l'intérêt de toute grande entreprise désireuse d'être associée à une initiative positive qui a l'approbation et le soutien de la collectivité. Il suffit de dresser des plans d'activité et de convaincre le monde des affaires du Canada du rendement potentiel, en termes de visibilité, de bonne volonté et tout le reste.

M. Wiebe : Les possibilités d'obtenir du financement de la part de sociétés sont énormes. Je pense à l'industrie du tourisme. Dans toutes les publicités touristiques des provinces de l'Atlantique, il y a un phare. Les sociétés aériennes qui s'y rendent en font un emblème national. Les États-Unis ont eu un programme fédéral appelé Save America's Treasures, qui était axé sur ce type de sites emblématiques de l'Amérique. Ce programme a été réalisé avec

government and matched by corporate America. I am not sure where the status of that is in terms of federal allotments now.

Thinking about what you are saying, Senator MacDonald, what worried us about seeing the surplus issue arising was that the balance between the government's responsibility to these buildings and the community's responsibility to these buildings was being tipped toward the community in a disproportionate way fairly quickly. Tapping into the corporate funding and corporate sentiment would take time. In this kind of collapsed time-frame scenario, it may not be as favourable to the structures at this point.

Senator MacDonald: That means perhaps we should put the brakes on a bit and buy ourselves some time.

Mr. Wiebe: Yes.

Senator Manning: Thank you for your presentations, Mr. Wiebe and Ms. Quinn.

When we heard testimony from the representatives of the Coast Guard and the Department of Fisheries and Oceans, their message to us was that they did not view it as their mandate to protect the heritage lighthouses. Their mandate was with regard to search and rescue and ensuring that navigational aids were there for the people that are on the sea. They stressed the importance of the distinction between a lighthouse and the light itself.

I do not necessarily agree with the designations that they came forward with regarding the active and nonactive lights, the surplus lighthouses, and I certainly do not agree with trying to keep and maintain all the existing lighthouse structures around the country. Neither do I agree with the pressure being placed on community groups and individuals to try to step up to the plate where, in some cases, the government should be. However, when you look at lighthouses such as the one at Peggy's Cove in Nova Scotia, which is a tourism icon, or the one at Cape Spear in Newfoundland and Labrador, which is a tourist icon, I think the federal government has the responsibility to maintain those lighthouses and to promote them, as Mr. Wiebe said a few moments ago.

Perhaps I am asking you for some advice. The upkeep and the maintenance of these facilities increase every year and the pressure on the public purse is to try to address that as much as possible. However, I have read where we have approximately 34 million American lighthouse enthusiasts and about 2 million Canadian lighthouse enthusiasts who travel around and are very excited about lighthouses. Do you have any suggestions on how the financial issue of maintaining and supporting these lighthouses could be dealt with, in particular with some government support? I have a concern, but I do not believe in the romantic side of things when it comes to a full-court press. Yes, there is a side that needs to be maintained for our heritage and culture, but we cannot go and wrap our arms around every lighthouse in the country and maintain it; somewhere along the line, we must start making decisions.

des fonds du gouvernement fédéral et un financement de contrepartie de la part d'entreprises américaines. Je ne sais pas au juste où il en est maintenant, sur le plan du financement fédéral.

Pour revenir à ce que vous disiez, sénateur MacDonald, ce qui nous a inquiétés quand il a été question de phares excédentaires, c'est que le partage de la responsabilité entre le gouvernement et la collectivité à l'égard de ces bâtiments est très rapidement devenu très inégal, aux dépens de la collectivité. Il faudra du temps pour obtenir l'adhésion des entreprises et leur apport financier. Ce genre de scénario temporaire restreint pourrait ne pas être tellement favorable à la structure actuellement.

Le sénateur MacDonald : C'est peut-être signe que nous devrions mettre un peu les freins et nous accorder du temps.

M. Wiebe : Oui.

Le sénateur Manning : Je vous remercie pour vos exposés, monsieur Wiebe et madame Quinn.

Les témoins de la Garde côtière et du ministère des Pêches et des Océans que nous avons entendus nous ont dit estimer que la protection du patrimoine ne relève pas de leur mandat. Leur rôle est plutôt axé sur la recherche et le sauvetage et consiste aussi à s'assurer qu'il y a des dispositifs d'aide à la navigation pour les gens qui sont en mer. Ils ont insisté sur l'importance de la distinction entre un phare et la lumière elle-même.

Je ne suis pas nécessairement d'accord sur la définition qu'ils ont proposée pour les phares actifs et inactifs, les phares excédentaires, et je ne crois certainement pas qu'il faut essayer de garder et d'entretenir tous les phares du pays. Je n'admet pas non plus que les groupes communautaires et les particuliers subissent des pressions pour passer à l'action quand, dans certains cas, ce devrait être au gouvernement de le faire. Quoi qu'il en soit, quand il s'agit d'emblèmes touristiques comme les phares de Peggy's Cove, en Nouvelle-Écosse, et de Cape Spear, à Terre-Neuve-et-Labrador, je pense que c'est au gouvernement fédéral qu'il incombe d'entretenir ces phares et d'en faire la promotion, comme le disait M. Wiebe il y a un moment.

Peut-être que ce que j'attends de vous, en fait, ce sont des conseils. Le coût de l'entretien et de la maintenance de ces installations grimpe d'année en année, et le trésor public subit des pressions pour l'assumer dans la mesure du possible. J'ai lu pourtant qu'il y a quelque 34 millions d'Américains et deux millions de Canadiens qui se passionnent pour les phares, qui voyagent de l'un à l'autre. Pouvez-vous nous suggérer, pour l'entretien et la maintenance des phares, des solutions financières qui comporteraient, surtout, un certain élément de soutien de la part du gouvernement? J'estime que c'est préoccupant, mais je ne pense pas qu'il y ait place pour le romantisme quand il s'agit de prendre les grands moyens. Il est vrai qu'il faut préserver notre patrimoine et notre culture, mais nous ne pouvons pas nous permettre de protéger et d'entretenir chaque phare du pays; il vient un moment où il faut prendre des décisions.

From the work that you have been doing, do you have any suggestions to address the concern about maintaining a certain portion of them and addressing the concerns about losing some of these lighthouses?

Ms. Quinn: That is a good question. I think the act itself was trying to address that. The many times it went back and forth, and the many suggested amendments, and the various things that happened as that act was being developed, were trying to address those things. Having a process for nominating particular lighthouses for heritage designation under the act was addressing that question. You cannot save everything, and particular lighthouses have heritage and historic and community value. A clear process was put in place by the act to enable those nominations to come forward in a timely fashion, allowing the minister the opportunity to review and make decisions on just which sites would be formally designated.

In terms of cost of maintaining a lighthouse or any other historic structure, it is all about maintenance. As soon as you start turning your back on the maintenance of historic properties, your costs start escalating. They are wooden structures, by and large, although there are stone structures as well. Often, the kiss of death for historic buildings is turning your back on them and ignoring them and not doing those basic maintenance and renovation projects.

The DFO mandate is really the navigational side of things, and not the cultural side of owning and being the stewards of some very important historic buildings and structures in Canada. When budgets are being squeezed and pinched, oftentimes the decision is to forgo maintenance. We see this at all levels, and even in the private sector and with individual homeowners. However, if you wait too long, your costs do sometimes become prohibitive.

Our message is really about ongoing maintenance and respecting the fact that the department is a steward of historic properties on behalf of Canadians. The process that the act put in place did allow for that kind of selection of important sites that this declaration of all structures being surplus defeats.

Senator Manning: I agree with you to an extent on the designations of the thousand lights. There are several examples across Canada, and I will give you a couple, if I could, to lay the groundwork for my next question.

Cape Enrage Lighthouse is situated along the Bay of Fundy coastal route in New Brunswick. In 1993, a small group of high school students from Moncton began restoring the site and turned it into a popular tourist organization. A not-for-profit, student-run organization maintains the property.

Rose Blanche lighthouse is on the southwest coast of Newfoundland. The community took over the structure made of huge granite blocks in the late 1990s and raised the money to restore it for use as a local museum.

Avez-vous des suggestions à faire, à la lumière de votre expérience, pour résoudre les préoccupations quant au maintien de certains de ces phares et à l'abandon d'autres phares?

Mme Quinn : C'est une bonne question. Je pense que c'était justement ce que la loi tentait de résoudre. Tous les va-et-vient qu'elle a faits, les nombreux amendements qui ont été suggérés, et tout ce qui s'est passé avant qu'elle soit adoptée, c'était pour tenter de régler ces questions. C'est le but que visait la création d'un processus de nomination des phares en vue de leur désignation comme bâtiments patrimoniaux aux termes de la loi. Il est impossible de tous les sauver, et certains phares revêtent une valeur patrimoniale, historique et communautaire. La loi a clairement établi la marche à suivre pour que ces nominations soient faites en temps opportun, afin que le ministre puisse les examiner et prendre des décisions relativement aux sites auxquels donner cette désignation officielle.

Quant aux coûts de la maintenance d'un phare ou de toute autre structure historique, c'est entièrement une affaire d'entretien. Dès l'instant où l'entretien de propriétés historiques est négligé, les coûts se mettent à grimper. Ce sont généralement des structures de bois, bien que certaines soient en pierre. Bien souvent, négliger les édifices historiques, les laisser pour compte et ne pas assurer leur entretien de base et leur rénovation, c'est les condamner.

Le mandat du MPO est vraiment centré sur la navigation plutôt que sur l'aspect culturel de la propriété et de l'intendance de certains bâtiments et structures historiques importants du Canada. Quand les budgets sont réduits, souvent, on renonce à l'entretien. Cela se fait à tous les niveaux, et même dans le secteur privé et chez les particuliers. Par contre, quand on attend trop longtemps, les coûts peuvent devenir prohibitifs.

Nous voulons donc insister sur la nécessité d'assurer un entretien continu et sur le fait que le ministère a des biens patrimoniaux à préserver au nom des Canadiens. Le processus prévu par la loi permettait de choisir les sites importants, mais la décision prise par le ministère de déclarer toutes ces structures excédentaires annule cette possibilité.

Le sénateur Manning : En ce qui concerne la désignation des quelque 1 000 phares, je suis d'accord avec vous jusqu'à un certain point. Il y a plusieurs exemples partout au Canada, et je vais vous en donner deux ou trois, si vous me le permettez, pour mettre ma prochaine question en contexte.

Le phare du Cap Enragé est situé le long de la baie de Fundy, au Nouveau-Brunswick. En 1993, un petit groupe d'élèves du secondaire de Moncton a commencé à restaurer le site et l'a transformé en attrait touristique populaire. C'est donc une organisation sans but lucratif gérée par des jeunes qui entretiennent les lieux.

Le phare de Rose Blanche se trouve sur la côte sud-ouest de Terre-Neuve. Vers la fin des années 1990, la communauté a pris en charge la structure faite d'immenses blocs de granite et a amassé les fonds nécessaires pour sa remise en état dans le but d'en faire un musée local.

In Quebec, of the 43 lighthouses along the coastline and on the islands of the St. Lawrence River, 19 welcome visitors and house a variety of attractions, including museums, restaurants and lodges. Visitors can stay at one of Quebec's two oldest lighthouses, Île Verte and Pointe-des-Monts.

Of the lighthouses that are in Canada today, I realize there is a process now to designate some as heritage. Of the ones that have been announced by the department, does your organization have any idea of how many out there could at least be in the ballpark of being designated heritage lighthouses?

Mr. Wiebe: I do not know if we have an exact read on that. I guess that was part of the process that was to unfold from the implementation of the bill. We already know, from the FHBRO, Federal Heritage Buildings Review Office, process, what they have identified as heritage — the 111 that have been recognized, the 20 or so that are at the classified level — but we were looking forward to seeing the process unfolding where communities actually petitioned for these lighthouses to get a real read on where the community value lay in that heritage value. In that sense, the surplusing disconnects that possibility or takes it off the table in terms of getting that public acknowledgement, unless there is a business plan associated with it.

Senator Manning: To me, we have two issues. One is the heritage of some of the existing buildings around the country that house lights, and the other is safe navigational aids for people on the water. Coming from Newfoundland and Labrador, we have a variety of both. Some of the concerns that have been raised to me by the general public lean heavily towards safe navigational aids, knowing full well that we have some heritage properties.

If we look across the country at the couple that I mentioned in my remarks earlier, where people, to use the good old Newfoundland-and-Labrador phrase, took the bull by the horns and decided to do something about the lighthouse in their area, I wonder how we address that. We do not seem to be getting any direction. Everyone seems to know what the problem is, but we do not seem to get any direction on how to address the fact that we have parts of our country, communities in our country, individuals in our country, that have raised money apart from government sources and maintained and kept these lighthouses or structures in place. They have made them into major tourist attractions in some cases and are doing extremely well, without government funding. We seem to be at a lock-step here in relation to going forward because we are concerned about the fact that there will not be any government funding.

Ms. Quinn: I think those successes that you described just now helped galvanize people to support the act, because clearly it showed there is a willingness on the part of Canadians, and Canadian communities where there are lighthouses, to do that kind of thing — to step up and create organizations, friends of the lighthouse, to put fundraising campaigns together, to find sponsors and to get volunteers out in droves. The work that volunteers have done in this area is remarkable. Those successes helped sell the idea of there being a heritage lighthouse protection act, which would formalize that process to continue and, in fact,

Au Québec, des 43 phares situés le long des côtes et sur les îles du fleuve Saint-Laurent, 19 accueillent des visiteurs et recèlent une grande variété d'attractions, notamment des musées, des restaurants et des gîtes. Les visiteurs peuvent séjourner à l'un des deux plus anciens phares du Québec, soit le phare de l'Île Verte et celui de la Pointe-des-Monts.

Je constate qu'un peu partout au Canada on a mis en place un processus pour désigner certains phares patrimoniaux. Parmi ceux qui ont été annoncés par le ministère, combien y en a-t-il, selon vous, qui sont, à tout le moins, sur le point d'être désignés patrimoniaux?

M. Wiebe : J'ignore si nous avons le nombre exact. Je suppose que cela faisait partie du processus qui devait se dérouler lorsque le projet de loi a été mis en œuvre. Nous savons déjà, d'après le processus du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, le BEEFP, quels sont les phares patrimoniaux désignés — les 111 qui ont été « reconnus », les 20 ou à peu près qui ont été « classés » —, mais nous voulions d'abord attendre de voir ce qu'il advenait des phares faisant l'objet d'une pétition pour avoir une meilleure idée de leur valeur historique aux yeux des communautés. En ce sens, le fait de déclarer des phares excédentaires nous prive de la possibilité de les faire reconnaître par la population, à moins que ce soit rattaché à un plan d'activité.

Le sénateur Manning : Je considère qu'il y a deux enjeux en cause. D'un côté, on a les biens patrimoniaux, et de l'autre, les aides à la navigation. Étant originaire de Terre-Neuve-et-Labrador, je peux vous dire que les deux enjeux nous intéressent. Les préoccupations dont on m'a fait part concernent principalement la possibilité d'avoir des aides à la navigation sûres, même si nous savons très bien que certaines revêtent une valeur patrimoniale.

Si nous revenons aux endroits dont j'ai parlé plus tôt, où les gens ont, comme on dit à Terre-Neuve-et-Labrador, pris le taureau par les cornes et décidé de préserver le phare qui se trouve dans leur région, je me demande comment nous pouvons nous y prendre. On ne nous donne pas de directive. Tout le monde connaît le problème, mais on ne semble pas savoir comment remédier au fait que, dans certaines collectivités du pays, on a amassé des fonds pour sauvegarder ces phares et ces structures emblématiques. Dans certains cas, ces tours sont devenues d'importantes attractions touristiques, et ce, sans l'aide financière du gouvernement. L'absence de financement du gouvernement nous fait tous hésiter pour l'avenir de ces structures.

Mme Quinn : Je pense que les succès que vous venez de décrire ont poussé les gens à appuyer la loi, parce qu'à l'évidence, les Canadiens, et les communautés où se trouvent des phares, veulent prendre ce genre d'initiatives — mettre sur pied des organisations comme les Amis des phares, mener des campagnes de financement, trouver des commanditaires et recruter des bénévoles. D'ailleurs, le travail qu'ont accompli les bénévoles à ce chapitre est remarquable. Ces succès ont contribué à l'adoption de la loi sur la protection des phares patrimoniaux, qui allait officialiser la poursuite de ce processus et peut-être le transfert de

maybe transfer ownership of the lighthouse to those communities, but would also formalize it in the sense that other communities out there in Canada that want to do something similar can. There are examples where the Department of Fisheries and Oceans has been supportive of those kinds of community efforts and has contributed toward the cost of paint and things like that.

Senator Murray referred to the idea of the goodwill and that we were all behind the good intentions of this act and where it could go and what communities could do with these iconic structures. Those gestures were in place and helped us believe that this was taking us down the road that we all wanted to go.

You cannot ask communities across Canada to jump on board with 1,000 of them. There has just been a total downloading in one fell swoop of responsibility for these sites onto the backs of communities. It takes time to put a plan together and garner your volunteers, et cetera. I think it is the harshness.

Mr. Wiebe: That is an interesting point about the unevenness in terms of the pickup and where lighthouses get embraced by the community and which ones are not as avidly picked up. We are still figuring out why that happens.

Heritage consciousness in a particular community, the nearness of a light to a large centre and the potential for visitors coming to the site, drive much of it.

South of the border in the United States there is an interesting example of the way that they have identified a process of devolving some of the more obscure lights to private individuals. That might be something to consider at some time. Lights that do not have an obvious community around them might attract private individuals interested in acquiring them for their own purposes. We commented in the briefing note to senators that the United States has put a lot of provisions in place to maintain public access to those private lighthouses at certain times during the year. As well, they have put on title covenants or easements to ensure that the people who own the buildings do not diminish their heritage value through alteration or demolition. They have checks and balances in place with that kind of private ownership, which might be a possibility down the road for some of these structures.

Senator Manning: I have one final question, if I may. When the announcement was made with regard to the 1,000 or so active and inactive light stations across the country, I was amazed. It seemed to the general public that 1,000 lighthouses were deemed surplus. In my area of Newfoundland and Labrador, I got my hands on the list and started looking for some of these light stations that I was not necessarily aware of. I found several of them at the end of a wharf — on top of a stick. There are no structures, just lights. The number of 1,000 throws us off a little bit. It might be scaring away some potential to address some of the concerns. I hate to say someone should do it because: Who is the someone? We need to know exactly what we are talking about in terms of possible sites that could be deemed heritage properties. We talk about taking on the role of trying to determine how many of the 1,000 are out there.

la propriété de ces phares à des communautés, et encourager également d'autres collectivités au Canada à emboîter le pas. Il est arrivé que le ministère des Pêches et des Océans a appuyé ce type d'effort et a apporté sa contribution, en assumant entre autres le coût de la peinture.

Le sénateur Murray a parlé de bonne volonté et du fait que nous appuyons tous les bonnes intentions de cette loi, son orientation et ce que les communautés pourraient faire de ces structures emblématiques. Ces mesures étaient en place et ont contribué à nous faire croire que nous allions tous dans la direction souhaitée.

On ne peut pas demander aux communautés de partout au Canada de prendre les 1 000 phares sous leur responsabilité. Le ministère a refilé sans préavis l'entièvre responsabilité de leur protection aux communautés. Il faut du temps pour établir un plan, rassembler des bénévoles, et le reste. Je pense que c'est le plus difficile.

M. Wiebe : Vous avez fait une observation intéressante à propos des inégalités qui existent d'un phare à l'autre; et de ceux que les communautés ne sont pas empressées de sauvegarder. Nous essayons encore de savoir ce qui se passe.

La sensibilisation au patrimoine dans une communauté en particulier, la proximité d'un grand centre et le potentiel touristique du site ont une grande incidence.

Au sud de la frontière, on observe une façon intéressante de céder certains phares moins intéressants à des particuliers. On pourrait peut-être s'en inspirer dans l'avenir. Les phares isolés qui ne sont pas pris en charge par une communauté peuvent être vendus à des intérêts privés, qui les exploiteront à leurs propres fins. Dans les notes d'information préparées à l'intention des sénateurs, on a indiqué que les États-Unis avaient mis en place de nombreuses dispositions pour maintenir l'accès du public à ces phares privés à certaines époques de l'année. De plus, ils ont fait appel à des servitudes et des engagements pour s'assurer que les gens à qui appartiennent les bâtiments ne diminuent pas leur valeur patrimoniale, en les modifiant ou en les démolissant. Ils ont un système de freins et de contrepoids pour ce type de propriété privée, ce qui pourrait bien être une possibilité pour certaines de ces structures.

Le sénateur Manning : Si je peux me permettre, j'aurais une dernière question. Lorsque le ministère a fait son annonce concernant les quelque 1 000 phares actifs et inactifs répartis partout au Canada, j'ai été renversé. La population a cru que tous ces phares étaient considérés excédentaires. Dans ma région de Terre-Neuve-et-Labrador, j'ai mis la main sur cette liste et je me suis attardé sur les stations de phare que je ne connaissais pas. J'ai remarqué que plusieurs feux de signalisation montés sur des bâtons au bout d'un quai font office de phare. Il n'y a pas de structure, seulement un feu de signalisation. Le nombre nous fait peur. Il pourrait faire fuir ceux qui seraient tentés de remédier à la situation. Je déteste dire que quelqu'un devrait le faire. Qui est ce « quelqu'un »? Nous devons savoir exactement ce qu'on entend par phares patrimoniaux. Il faut déterminer combien il y en a sur

There really are not that many. Using Newfoundland and Labrador as an example, I do not know the number there but somewhere along the line, maybe your group will look at the list and determine which ones are navigational aids atop sticks, which ones are navigational aids atop towers, and which ones are possible Canadian Heritage structures that we need to address. As a committee, we certainly would like to have that information. I am seeking it, but I cannot find it.

Ms. Quinn: Certainly, there are a number of lights on sticks, as we say, that have been erected right next to lighthouses that no longer have operational lights. If the HLPA had been allowed to proceed as intended, it would have done a great deal of the work that you just identified as being necessary in terms of deciding where the most important and relevant historic lighthouses are in the country. The act was put in place to help to determine that in a fairly definitive fashion. I seem to be repeating myself but by declaring all of those with functioning lights, whether they are on sticks or fully structured, that are used for navigational purposes, we wonder what they are doing on a surplus list.

Mr. Wiebe: You raised an interesting point: What is heritage? Which ones will be identified as heritage? We have not plumbed that well in terms of public sentiment. One of the problems with the process of the Federal Heritage Buildings Review Office is that, in trying to be objective, it excludes that kind of public input. I looked at the scoring of the George Island Light in Manitoba that was demolished. It fell just short of making the list for heritage designation but there was obvious value to the people involved in the fisheries on Lake Winnipeg. Such lights might not fit into the box of the epitome of architectural heritage but they have value in other ways. It will be tricky to try to determine in advance which ones will be identified in that way. A number of iconic examples will be obvious but others will not be so obvious. We will have to see over time.

Ms. Quinn: The scoring used by FHBRO in this case was not a set of criteria put in place to handle lighthouses per se. For instance, determining the landmark value of this building was actually by how accessible it was from land. In fact, a big part of a lighthouse's landmark potential is how visible it is from the water. Going back to the Heritage Lighthouse Protection Act, part of the process to put it in place was coming up with the kind of criteria that will be used to measure the heritage value of a lighthouse. A very important process will be put in place if the HLPA were allowed to unfold as it was intended.

Senator Manning: Thank you.

The Deputy Chair: You mentioned FHBRO, which is the Federal Heritage Buildings Review Office. I imagine you work with that office extensively. I note that we have learned through our research that the Federal Heritage Buildings Review Office has listed 17 lighthouses and light towers as having classified status with the highest level of protection, and 134 as having recognized status, which is the second highest designation. I note

les 1 000. Il n'y en a pas tant que ça. Si on prend Terre-Neuve-et-Labrador, par exemple, j'ignore le nombre exact de phares, mais votre groupe pourrait examiner la liste et déterminer lesquels sont des aides à la navigation installées sur des bâtons, lesquels sont des aides à la navigation montées sur des tours et lesquels pourraient être considérés comme des phares patrimoniaux. Notre comité aimerait certainement avoir cette information. Je la cherche, mais je ne la trouve pas.

Mme Quinn : Bien sûr, il y a un certain nombre de feux montés sur des bâtons, comme nous disons, qui sont érigés juste à côté de phares inactifs. Si la loi avait été appliquée comme prévu, elle aurait permis d'accomplir une grande partie du travail que vous jugez nécessaire, soit de déterminer de façon définitive les phares patrimoniaux les plus importants au pays. La loi a été adoptée à cette fin. J'ai l'air de me répéter, mais on se demande pourquoi tous les feux de signalisation fonctionnels, qu'ils soient montés sur un bâton ou sur une structure complète, ont été déclarés excédentaires.

M. Wiebe : Voilà une remarque intéressante. En quoi consiste le patrimoine? Parmi tous les phares, lesquels seront désignés patrimoniaux? Nous n'avons pas vraiment sondé l'opinion publique. L'un des problèmes avec le processus du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, c'est qu'en essayant d'être objectif, on exclut la participation du public. J'ai examiné le pointage attribué au phare de l'île George, au Manitoba, qui a été démolie. Ce phare ne satisfaisait pas aux critères des phares patrimoniaux désignés, mais il avait une valeur évidente pour les gens qui s'adonnent à la pêche sur le lac Winnipeg. De pareils phares ne correspondent peut-être pas au modèle de patrimoine architectural, mais ils revêtent tout de même une importance à d'autres égards. Il sera donc difficile d'essayer de déterminer à l'avance lesquels seront définis ainsi. Pour certaines structures emblématiques, ce sera évident, mais pour d'autres, ce le sera moins. C'est ce que nous verrons au fil du temps.

Mme Quinn : Le pointage utilisé par le BEEFP dans ce cas n'était pas une série de critères établis pour gérer les phares en tant que tels. Par exemple, on s'est fondé sur l'accessibilité du phare depuis la terre pour déterminer sa valeur. En fait, une grande partie du potentiel d'un phare est attribuable à sa visibilité depuis l'eau. Pour ce qui est de la Loi sur la protection des phares patrimoniaux, le processus prévoyait en partie ce genre de critères pour mesurer la valeur patrimoniale d'un phare. Si la loi était appliquée comme prévu, cela aurait pour effet de mettre en branle un processus très important.

Le sénateur Manning : Merci.

Le vice-président : Vous avez parlé du BEEFP, c'est-à-dire le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. J'imagine que vous travaillez beaucoup avec ce bureau. D'après nos recherches, il aurait accordé le niveau « classé » à 17 phares et tours de phares, soit le plus haut degré de protection, et le niveau « reconnu » à 134 phares, soit la deuxième désignation patrimoniale en importance. Je souligne qu'en vertu de la politique du Conseil du

that under the Treasury Board policy of FHBRO, the heritage character of federal buildings must be respected and conserved throughout their life cycle.

Does the federal policy give a heritage conservation aspect to the mandate of Fisheries and Oceans Canada and the Coast Guard?

Ms. Quinn: I am not sure I completely understand your question. Are you asking whether, by the certain number of buildings classified and identified by FHBRO, the department is not obligated to follow the recommendations for protecting the heritage character of those buildings? They are not mandated to do that. It is kind of a goodwill thing. Of course, once lighthouses with FHBRO designations leave the federal inventory, that protection ends.

The Deputy Chair: I see. Are you concerned about the disrepair of some of these facilities?

Ms. Quinn: Yes. Some of them are owned by Parks Canada, and they have been in good hands with their ongoing maintenance.

The Deputy Chair: It is clear that our committee found there was some obvious evidence of neglect and disrepair in looking at some of the surplus facilities in Nova Scotia. Thank you.

Senator Raine: All of us on the committee are concerned about the intent of the act and the intent being thwarted by the way it is rolling out. I want to remind everyone that five months out of twenty-four months have already passed in the period when the public has a chance to petition to have these lighthouses reviewed to see if they are worth saving. Is it fair to say that?

Ms. Quinn: Yes.

Senator Raine: It is not a complicated process because you just need 25 people to make a petition and the minister must then review that lighthouse to see if it is worth being designated a heritage lighthouse. Is that correct?

Ms. Quinn: Yes, a five-year window, I think.

Senator Raine: Do you have enough members and are they interested enough to take this on as a mission to be those 25 people sifting through the thousand on the list, throwing out the ones that are lights on sticks, taking a look at the maybe 400 iconic lighthouses in the country, and petitioning to carry on for the next five years to determine how those should be dealt with? Is that doable for your organization?

Ms. Quinn: It is probably a lot to ask of our membership. I also think it needs to come from those communities that are surrounding some of these lighthouses. For those lighthouses that do not have communities associated with them, we are working with organizations made up of volunteers, not-for-profit organizations at the provincial level, that are focusing in on the lights in their own provinces. The president of the Nova Scotia Lighthouse Preservation Society, Barry MacDonald, has made a presentation before the committee. It has grown to represent a lot of the lighthouses in the Atlantic provinces. Similarly, British

Trésor sur le BEEFP, le caractère patrimonial des édifices fédéraux doit être respecté et protégé tout au long de leur cycle de vie.

La politique fédérale confie-t-elle à Pêches et Océans Canada et à la Garde côtière une certaine responsabilité à l'égard de la protection du patrimoine dans leur mandat?

Mme Quinn : Je ne suis pas certaine de bien comprendre votre question. Est-ce que vous me demandez si le ministère est tenu de suivre les recommandations relatives à la protection du caractère patrimonial des édifices classés et définis par le BEEFP? Ce n'est pas prévu dans son mandat. C'est davantage une question de bonne volonté. Évidemment, une fois que les phares désignés par le BEEFP ne font plus partie de l'inventaire fédéral, ils ne sont plus protégés.

Le vice-président : Je vois. Êtes-vous préoccupée par l'état lamentable dans lequel se trouvent certaines de ces structures?

Mme Quinn : Oui. Certaines appartiennent à Parcs Canada, et on n'a pas du tout négligé leur entretien.

Le vice-président : Il est évident que certains phares de Nouvelle-Écosse déclarés excédentaires sont négligés et délabrés. Merci.

Le sénateur Raine : Tous les membres du comité se disent préoccupés par l'intention de la loi qui est contrecarrée par la façon dont se déroulent les choses. Je tiens à rappeler à tous que cinq mois se sont déjà écoulés dans la période de 24 mois au cours de laquelle le public a la possibilité de présenter une pétition pour qu'un phare soit désigné patrimonial. Est-ce exact?

Mme Quinn : Absolument.

Le sénateur Raine : Ce n'est pas un processus compliqué; on a besoin de 25 pétitionnaires, et le ministre doit ensuite réévaluer le phare qui fait l'objet de la pétition afin de déterminer s'il peut être désigné patrimonial. C'est bien cela?

Mme Quinn : Oui, une échéance de cinq ans, si je ne me trompe pas.

Le sénateur Raine : D'une part, votre organisation compte-t-elle suffisamment de membres et, d'autre part, ces membres accepteront-ils de faire partie de ces 25 personnes qui se porteront à la défense des 1 000 phares figurant sur la liste et qui, après avoir éliminé les feux de signalisation montés sur des bâtons et évalué les quelque 400 phares emblématiques du pays, présenteront des pétitions au cours des cinq prochaines années pour que ces phares soient désignés patrimoniaux? Est-ce faisable pour votre organisation?

Mme Quinn : Ce serait probablement trop demander à nos membres. Je pense que les collectivités peuvent aussi prendre sous leur responsabilité les phares qui se trouvent dans leur voisinage. Pour ce qui est des phares qui n'ont pas vraiment de communauté aux alentours, nous collaborons avec des organismes bénévoles, des organisations sans but lucratif au niveau provincial, qui se voient à la protection des phares de leur province. Le président de la Nova Scotia Lighthouse Preservation Society, Barry MacDonald, a témoigné devant le comité. Cette société représente maintenant de nombreux phares des provinces de

Columbia has most of the remote lighthouses, which are a tougher sell because they are not near communities. Nonetheless, amongst those remote lighthouses there are those that would qualify as having particular historic significance in terms of Canada's maritime history, military history, et cetera. We work as best we can with representatives in those provinces that are looking to put a process in place as to how to proceed with that kind of thing. Mr. Wiebe is one of the big liaison persons at our organization and he can answer that better than I can.

Mr. Wiebe: That is a good question. I think it arose at an earlier meeting that it could be 25 individuals nominating multiple lighthouses. In terms of the numbers required to mobilize to bring forward some of these petitions, it may not be insurmountable. In terms of the lighthouse potential, there is a lot there in terms of gathering people around particular lighthouses. However, it will be a matter of trying to figure out people in various communities that are real catalysts in terms of looking at these structures in their regions and identifying them. We have a number of people; we are cultivating a wider and wider network to try to bring this into fruition.

Senator Raine: Thank you. I am convinced that we are not getting the word out to the average Canadian that there is a process in place and that they should get involved, because to get it identified and looked at is not a huge commitment. You do not have to commit to a work plan, as I understand it, to get it in front of the minister to be examined. You are correct. In the end, we will have a big difficulty with the remote lighthouses in B.C. That is why I am not convinced that we should be de-staffing them because having staff there will keep them maintained. That will be one of the big issues.

My hope would be that, on your website, you can have a call to action to start getting people attuned, to be a place that is more promotion driven as opposed to printing a brochure and hoping someone will pick it up. That will not get through the noise out there in terms of the promotion of this problem.

Mr. Wiebe: One of the real areas that we have to work on is not coastal Canada, which has a lot more awareness of the lighthouses, but the Great Lakes. There is quite a bit of awareness along the St. Lawrence, but there are lighthouses in places like Manitoba and in interior areas like Lake of the Woods. Bringing those people in would be interesting.

Putting the surplus lighthouses aside, if communities came forward to petition for the designation of those lighthouses, we do not know the criteria at this point. It is up to the minister to decide whether they will qualify as heritage lighthouses. Even if people make their best efforts in terms of advocating for them, we still do not know the criteria around what will be chosen as heritage in terms of those criteria. That still has to come forward. Also, in terms of the minister's decision making, there is always

l'Atlantique. C'est en Colombie-Britannique qu'on trouve la plupart des phares isolés, ce qui est encore plus difficile, parce qu'il n'y a pas de communauté à proximité. Malgré tout, parmi ces phares éloignés, certains revêtent une importante valeur historique, compte tenu de l'histoire maritime canadienne, de l'histoire militaire, et cetera. Nous travaillons du mieux que nous pouvons avec les représentants de ces provinces qui envisagent de mettre en place un processus pour le déroulement de tout cela. M. Wiebe est l'une des personnes-ressources qui assurent la liaison au sein de notre organisation et, par conséquent, il est mieux placé que moi pour vous répondre.

M. Wiebe : C'est une bonne question. Lors d'une réunion précédente, je pense qu'on a parlé du fait que 25 personnes pourraient nommer beaucoup de phares. Pour ce qui est de mobiliser le nombre requis de pétitionnaires, cela ne sera pas un obstacle insurmontable. Beaucoup de gens se porteront à la défense des phares, selon leur potentiel. Cependant, on devra identifier les personnes qui joueront un rôle de catalyseur au sein des diverses communautés pour examiner et définir les structures emblématiques de leur région. Nous avons déjà un réseau de personnes; nous étendons de plus en plus notre réseau pour parvenir à nos fins.

Le sénateur Raine : Merci. Je suis convaincue que nous n'arrivons pas à faire savoir au citoyen ordinaire qu'il y a un processus en place et qu'il devrait y participer, parce que ce qu'on demande n'est pas un si grand engagement en soi. D'après ce que je comprends, on n'a pas besoin de présenter un plan de travail à l'intention du ministre. Vous avez raison. Au bout du compte, les phares isolés de la Colombie-Britannique occasionneront de grandes difficultés. C'est pourquoi je ne suis pas certaine que nous devrions retirer les gardiens des phares, car le fait qu'ils soient habités assure en quelque sorte leur entretien. Cela fera partie des grandes questions à examiner.

J'aimerais que vous lanciez un appel à l'action sur votre site web en vue de sensibiliser la population; il faut mener une campagne de promotion plus vigoureuse et non se contenter de publier un dépliant en espérant que quelqu'un le ramassera. Il faut absolument mettre les gens au courant de ce problème.

M. Wiebe : Ce ne sont pas dans les régions côtières du Canada que nous avons besoin de concentrer nos efforts puisqu'on y est déjà très sensibilisé à la cause des phares, mais plutôt dans la région des Grands Lacs. Ce n'est pas le cas le long du fleuve Saint-Laurent, mais il y a certains endroits tels que le Manitoba et les régions de l'intérieur comme le Lac des Bois, où il serait intéressant de faire participer la population.

Sans parler des phares déclarés excédentaires, même si des communautés présentaient une pétition pour que ces phares soient désignés patrimoniaux, nous ignorons les critères applicables pour l'instant. Il revient au ministre de les désigner comme phares patrimoniaux. Même si les gens font tout leur possible pour les défendre, nous ne connaissons pas les critères sur lesquels on se fondera pour déterminer lesquels seront patrimoniaux. Cela reste à déterminer. De plus, pour ce qui est

that process. Although communities may value it, the lighthouse may not achieve designation, the surplus issue aside.

Senator Raine: Will the Federal Heritage Buildings Review Office determine which ones have national significance?

Mr. Wiebe: My understanding is that the Historic Sites and Monuments Board of Canada will be guiding that process. It will not be FHBRO.

Senator Raine: What is the division between those two organizations?

Mr. Wiebe: The Historic Sites and Monuments Board is in Parks Canada; FHBRO is in Parks Canada, too. The Historic Sites and Monuments Board oversees the nomination of various buildings from across the country, and the adjudication of the national historic sites that come forward from across the country. It is more of an honorary acknowledgement of heritage status. It is not legally binding protection that a national historic site designation comes with it.

Perhaps Ms. Quinn can help with this. They also oversee the processes around the Heritage Railway Stations Protection Act in terms of vetting railway stations to see whether they fall within their criteria. They have a broad mandate in terms of setting heritage across the country in different ways.

Ms. Quinn: Yes, and non-governmental heritage properties. FHBRO is about heritage properties that are part of the federal inventory. That is what FHBRO deals with. The Historic Sites and Monuments Board of Canada has a much broader mandate.

Senator Raine: I would be interested in hearing a bit more from Senator Murray about what the vision of the act was in this respect. In drawing up the act, who did you think would be the adjudicator of which lighthouses would be considered heritage?

Senator Murray: The minister, with the help of an advisory committee, as I recall, is what is provided for in the act. He will have the last word, which is why the decision of the Department of Fisheries and Oceans infuriates me so much. The Department of Fisheries and Oceans decided to cut us off at the pass so it would be impossible to designate any of these because, once they are declared surplus, there must be a group coming forward at once.

Nothing that is in the hands of the government can be designated because of the administrative decision that has been taken by the department. I do not want to take up the time of Senator Raine, and I am not a member of the committee, but, as I said, we should not let it go. What they have tried to do is pretty cynical. If I were a member of the committee, I would endorse the first recommendation that these people have made: that DFO be instructed to remove active lighthouses from the surplus list. If they are active, they are, by definition, not surplus. They are operational.

de la décision du ministre, il y a toujours ce processus. Même si les communautés attachent beaucoup d'importance à un phare, cela ne signifie pas forcément qu'il sera désigné phare patrimonial, mis à part son statut excédentaire.

Le sénateur Raine : Le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine déterminera-t-il les phares qui revêtent une importance nationale?

M. Wiebe : Je crois savoir que c'est la Commission des lieux et monuments historiques du Canada qui s'en occupera. Ce ne sera pas le BEEFP.

Le sénateur Raine : Quelle est la différence entre les deux organisations?

M. Wiebe : La Commission des lieux et monuments historiques et le BEEFP relèvent tous deux de Parcs Canada. Cependant, la Commission des lieux et monuments historiques supervise la nomination des divers édifices partout au pays et le processus de sélection des sites historiques nationaux. Il s'agit davantage d'une reconnaissance honorifique du statut patrimonial. Ce n'est pas la protection légale exécutoire dont est assortie une désignation de site historique national.

Mme Quinn pourrait peut-être vous en dire davantage sur le sujet. L'organisation surveille également les processus entourant la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales et examine minutieusement les gares ferroviaires pour vérifier si elles respectent les critères établis. On lui a confié un vaste mandat pour déterminer le caractère patrimonial des biens et des sites partout au pays de différentes façons.

Mme Quinn : Oui, et pour les biens patrimoniaux non gouvernementaux. Le BEEFP s'occupe des biens patrimoniaux qui font partie de l'inventaire fédéral. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a un mandat beaucoup plus général.

Le sénateur Raine : J'aimerais que le sénateur Murray me dise quelle était l'intention de la loi à cet égard. Lorsque la loi a été rédigée, qui, selon vous, allait déterminer quels phares seraient désignés patrimoniaux?

Le sénateur Murray : Le ministre, avec l'aide d'un comité consultatif, si je me souviens bien; c'est ce que prévoit la loi. Le ministre aura le dernier mot, et c'est pourquoi la décision du ministère des Pêches et des Océans me rend aussi furieux. Le ministère nous a coupé l'herbe sous le pied, de sorte qu'il nous est impossible de désigner patrimonial quelque phare que ce soit, parce qu'une fois les phares déclarés excédentaires, il faut qu'un groupe de gens présentent une pétition en faveur de leur désignation.

Rien qui se trouve dans les mains du gouvernement ne peut être désigné en raison de la décision administrative qui a été prise par le ministère. Je ne veux pas prendre le temps du sénateur Raine, et je ne suis pas membre du comité, mais, comme je l'ai dit, il ne faut pas laisser la situation telle quelle. Ce que le gouvernement a tenté de faire est assez cynique. Si j'étais membre du comité, j'appuierais la première recommandation de ces gens : qu'on demande au MPO de retirer les phares actifs de la liste des phares déclarés excédentaires. S'ils sont actifs, par définition, ils ne sont pas excédentaires. Ils sont opérationnels.

I do not know about the other recommendations. I have not thought them through.

The Deputy Chair: Thank you, Senator Murray. That is a key point that has been made by the witnesses and yourself.

Senator Murray: A little repetition never hurts.

The Deputy Chair: It is a key point that was brought up tonight.

Senator Raine also asked about the more remote lighthouses in B.C. where there are not handy communities. Do the witnesses anticipate there might be fewer challenges in B.C. to designate them as heritage lighthouses because they are remote from communities?

Ms. Quinn: Certainly now, if they have been declared surplus, yes.

Senator Poirier: I have a follow-up and a supplementary to Senator Raine's line of questioning. Many of these lighthouses, even along coastal areas, are in remote areas where they are not within municipalities. Some are within local service districts where they do not have a committee or board members in place. You sometimes wonder whether the people in these small communities actually realize that their lighthouse is in danger. Do they know there is legislation in place whereby they can petition to have it looked at?

Before I became a senator, I was a member of the legislature in New Brunswick, and I remember looking at the annual reports of different departments and questioning why certain areas of the province seemed to be receiving more funding and grants and programs than the section of the province that I was representing. When I started checking around and asking questions, the response I got was that we were not aware that these programs were in place. Even though there were government websites and all this, people were not aware.

At that time, I set up a community meeting where I had different officials who knew about the different programs come in. I invited the community to come in and become educated on what was available and the kinds of help they could get. The ripple effect was phenomenal for the years after because they took advantage of what was there.

I wonder if there is not a role for the lighthouse associations to play in reaching out. They know in each province where the lighthouses are. They probably know which ones are more apt to maybe have a chance of being a historic site and surviving. Is there a role they could play in coming out and setting up meetings and educating people in our small communities to see if there is an interest in getting together and petitioning to have them looked at? Is that something your organization can work on, encouraging the provinces and communities in the provinces to move forward with something like that?

Ms. Quinn: Yes, that is definitely something we are interested in doing. Senator Raine mentioned this as well. A strong promotional campaign needs to be in place more so than what we have seen to date. We are interested in that. I cannot imagine that Parks Canada would not be interested in working with us to

Je n'ai pas pris connaissance des autres recommandations.

Le vice-président : Merci, Murray sénateur. Vous avez repris ce qui a été dit essentiellement par les témoins.

Le sénateur Murray : Un peu de répétition ne fait pas de tort.

Le vice-président : C'est principalement ce qui est ressorti ce soir.

Le sénateur Raine a également posé une question à propos des phares isolés, en Colombie-Britannique, qui n'ont pas de communauté pour les prendre en charge. Les témoins sont-ils d'avis qu'il sera plus difficile de les désigner à titre de phares patrimoniaux, étant donné leur emplacement géographique?

Mme Quinn : Certainement maintenant, surtout s'ils ont été déclarés excédentaires.

Le sénateur Poirier : J'aimerais faire suite aux questions du sénateur Raine. Bon nombre de ces phares, même le long des régions côtières, se trouvent dans des régions isolées et ne sont pas rattachés à des municipalités. Certains sont situés dans des districts locaux sans comité ni membre du conseil en place. Il est à se demander si les gens de ces petites communautés sont au courant que l'avenir de leur phare est en péril. Savent-ils qu'une mesure législative leur permet de présenter une pétition afin que leur phare soit réévalué?

Avant de devenir sénateur, je siégeais à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, et je me souviens d'avoir examiné les rapports annuels de différents ministères et de m'être demandé pourquoi certaines régions de la province semblaient bénéficier de davantage de financement, de subventions et de programmes que celle que je représentais. Quand j'ai commencé à poser des questions, on m'a répondu qu'on ignorait l'existence de ces programmes. Même s'il y avait des sites web du gouvernement et ainsi de suite, les gens n'étaient pas au courant.

J'ai alors organisé une rencontre communautaire à laquelle ont participé différents fonctionnaires pour expliquer les divers programmes à mes concitoyens, qui ont ainsi appris l'aide qu'ils pouvaient obtenir. L'effet bénéfique a duré plusieurs années, parce qu'on pouvait tirer profit des programmes mis en œuvre.

Je me demande si les associations de protection des phares peuvent jouer un rôle de sensibilisation à cet égard. Elles connaissent l'emplacement des phares dans chaque province. Elles savent probablement lesquels sont les plus susceptibles de devenir un lieu historique et d'être préservés. Peuvent-elles jouer un rôle de sensibilisation en tenant des réunions pour informer les membres des petites collectivités qui pourront déterminer alors s'ils sont disposés à se regrouper et à signer des pétitions concernant leur phare? Votre organisation pourrait-elle encourager les provinces et les diverses localités à envisager de telles mesures?

Mme Quinn : Notre organisation est certes disposée à le faire. Le sénateur Raine l'a très bien évoqué : il faut mettre en œuvre une campagne de promotion plus vigoureuse. C'est important à nos yeux. Je ne saurais croire que Parcs Canada ne voudrait pas collaborer avec nous à cet égard. Nous avons un réseau officieux

do that as well. We have an informal network of stakeholders that we communicate with on a fairly regular basis. These are the key people on the ground. As you say, they know where the lighthouses are. They know what the big issues are. We can work with them to put strategies together to get the word out and raise awareness, because it takes more than a brochure.

Mr. Wiebe: There is a need to work quickly. As Mr. MacDonald pointed out in his testimony some months back, there is an organization in Nova Scotia. There once was an organization in Newfoundland. Perhaps something could come together there again as well. There is no organization in New Brunswick, but there are key people in P.E.I., which is better covered. In B.C., there are a few contacts but no formal organization. It is loose across the country, and the usual suspects have not been identified as of yet. You have made a good point.

Senator Raine: I have a slight change of tact here. The Department of National Defence is the single largest property holder in the federal government. They have 52 classified federal heritage buildings and 236 recognized buildings. I would think many of them are iconic as well. Do they properly maintain their federal heritage buildings? What about other federal departments? Why is it that all of a sudden the lighthouses and light stations have become orphans?

Ms. Quinn: I have to say that buildings owned by the Department of National Defence have been on our top ten endangered places list. We have seen them come down even if they have strong recognition for heritage value.

Again, it is not just DFO. It is broad. We are not pointing the finger. We have tried to raise awareness, as our mandate dictates that we do, around these issues. We do occasionally find that, by doing so, we have successes. We oftentimes hear people say, "We had no idea that this building had reached this state. We just always assumed that because it was under federal ownership, then certain standards would be met." Often, it is just getting the word out. The response from the public is sometimes incredibly quick.

Senator Raine: Is it safe to say that it is easier to save a building if it is owned by the federal government rather than divested in what we foresee in the Heritage Lighthouse Protection Act?

Mr. Wiebe: That is an interesting question.

Ms. Quinn: I have to think about that.

Mr. Wiebe: I think they present their own individual challenges. In terms of operational requirements and other things, it is difficult saving buildings within the federal stable as well. Just recently, we had some experience with the Downsview hangars in Toronto. This was an air force hangar from the 1940s that a developer wanted to reuse. We heard about it quite late because the only necessity to inform the public was through a small newspaper ad, and we missed it. When federal departments want to divest themselves of buildings, they have to talk to other federal departments, Crown agencies, the provincial government and also the municipal government. They

de partenaires avec lesquels nous communiquons à intervalles réguliers. Ce sont eux qui jouent un rôle clé sur le terrain. Comme vous l'avez signalé, ils connaissent l'emplacement des phares. Ils sont au courant des grands problèmes. Nous pouvons collaborer avec eux en vue d'élaborer des stratégies de communication et de sensibilisation, car il faut davantage qu'un dépliant.

M. Wiebe : Le temps presse. Comme M. MacDonald l'a indiqué dans son témoignage il y a quelques mois, il y a une organisation en Nouvelle-Écosse. À Terre-Neuve, il y en a déjà eu une qui pourrait peut-être renaître. Il n'y en a pas au Nouveau-Brunswick, mais la situation est meilleure à l'Île-du-Prince-Édouard qui compte sur des personnes clés. En Colombie-Britannique, il n'y a pas d'organisation officielle, mais des gens se sont mobilisés. La situation varie d'une province à l'autre, et nous ignorons quels sont les intervenants. Votre point de vue est judicieux.

Le sénateur Raine : Je vais aborder les choses sous un autre angle. La Défense nationale est le ministère fédéral qui est le plus important propriétaire foncier avec ses 52 édifices classés et 236 édifices reconnus sur le plan patrimonial. Je dirais que la plupart ont également une valeur symbolique. Ce ministère entretient-il correctement ses édifices patrimoniaux? Qu'en est-il des autres ministères fédéraux? Pourquoi a-t-on soudainement mis de côté les phares et les stations de phare?

Mme Quinn : Je dois avouer que des édifices appartenant au ministère de la Défense nationale figurent sur notre liste des dix établissements le plus en danger, même si leur valeur patrimoniale est reconnue.

Je le répète, il n'y a pas que le MPO qui soit en cause. Le problème est généralisé. Nous ne cherchons pas qui est responsable de la situation. Conformément à notre mandat, nous essayons plutôt de sensibiliser davantage les gens à ces problèmes. Nous avons constaté à l'occasion que nos efforts ont porté fruit. On nous dit souvent : « Nous ignorions que cet édifice était dans un tel état. Nous présumons toujours que les normes sont respectées parce que c'est le gouvernement fédéral qui est propriétaire. » Il suffit souvent de simplement signaler la chose, et le public réagit parfois d'une façon incroyablement rapide.

Le sénateur Raine : Peut-on affirmer sans risque de se tromper qu'il est plus facile de sauver un établissement qui appartient au gouvernement fédéral plutôt qu'un établissement qui est vendu tout en étant assujetti à la Loi sur la protection des phares patrimoniaux?

M. Wiebe : C'est une question intéressante.

Mme Quinn : Je dois y réfléchir.

M. Wiebe : À mon avis, il y a des problèmes qui sont propres à chacun de ces deux scénarios. Prenons notamment l'exemple des exigences opérationnelles. Il est également difficile de sauver des édifices appartenant au gouvernement fédéral. Songez à ce qui est survenu récemment dans l'affaire du hangar de Downsview à Toronto. C'était un hangar dont se servait la Force aérienne dans les années 1940 et qu'un promoteur voulait acquérir. Il en a été passablement question dernièrement parce que le public n'en a pas été informé, car la seule exigence à ce chapitre consistait à signaler la cession éventuelle dans le journal de l'endroit.

send them a notice that something is coming on the block. The requirement to contact the wider public is not there, aside from that newspaper advertisement.

There are issues there, but I think it comes back to the federal government's management of its heritage buildings generally. There was some talk about five or six years ago of a larger piece of legislation for all building types that the federal government owns, to take federal heritage building policy from policy to binding legislation that would mandate certain kinds of maintenance and certain kinds of care of heritage structures.

In the United States, they have had a real embrace of their heritage buildings in the last 10 years in terms of seeing that as one of the primary presences of the federal government in communities, and wanting to have buildings that represent the nation in a positive way. They have made a lot of headway in terms of embracing those older structures within their communities across the country. They have made it the focal point of their vision for management of those buildings.

Senator Raine: I can relate to that because in my hometown of Rossland, B.C., where I grew up, the post office on the corner of the street is a beautiful heritage building. The town really fights to keep that post office and its heritage character because it means a lot to the town. These are not inconsequential matters. You might think they are just lighthouses but they are more than that. I guess that is why it is so frustrating that DFO put some 1,000 odd aids to navigation onto this surplus list. It makes this more complicated than it needs to be. Would it be fair to say that the first step is to get someone somewhere to do a list of what we are really talking about, the iconic lighthouses?

Mr. Wiebe: As I said to Senator Manning, it comes down to a certain amount of subjective understanding of what is iconic and what is not iconic. What is a light on a stick? What is a bona fide lighthouse? We can get a pretty good idea of which ones are truly indispensable, while some of the others might be a little more complicated to determine. There should be some winnowing out and work to understand exactly what we are dealing with in terms of all lights on the list. It is a very good point.

Senator Raine: We will count on you to do that work.

The Deputy Chair: This has been a very good discussion. I do not see any more questions. I would like to ask the witnesses a question before we close. You mentioned having written to the minister responsible for Parks Canada and to the Minister of Fisheries and Oceans following this designation, I believe. Could we ask you to furnish us with copies of those letters, please?

Ms. Quinn: Absolutely, yes, we will do that.

Lorsqu'un ministère fédéral veut se départir d'un édifice, il doit consulter les autres ministères fédéraux, les organismes d'État, le gouvernement provincial et l'administration municipale. Il leur fait part de son intention. Outre cet avis qu'il doit publier dans le journal, il n'est pas tenu d'en informer autrement le public.

Parmi les problèmes qui se posent, je pense que le principal, c'est la façon dont le gouvernement fédéral gère ses édifices patrimoniaux. Il y a cinq ou six ans, on a envisagé de transformer la politique relative aux édifices patrimoniaux fédéraux en un projet de loi qui régirait tous les types de bâtiments appartenant au gouvernement fédéral et qui prescrirait le niveau d'entretien dont ils devraient faire l'objet.

Au cours des dix dernières années, les États-Unis ont vraiment adopté cette idée de protéger leurs édifices patrimoniaux. Ils les considèrent comme le symbole par excellence de la présence du gouvernement fédéral dans les diverses collectivités. Ils veulent qu'ils reflètent une image positive du pays. Beaucoup de progrès ont été accomplis à ce chapitre dans l'ensemble du pays. Dans la gestion des ces édifices, l'accent est mis sur leur caractère patrimonial.

Le sénateur Raine : Je comprends parfaitement, car, dans ma ville natale de Rossland, où j'ai grandi en Colombie-Britannique, le bureau de poste du coin de la rue est un magnifique édifice patrimonial. La localité s'est démenée pour préserver ce bureau de poste et lui conserver son caractère patrimonial, parce qu'il avait une grande valeur pour elle. Tout cela n'est pas sans importance. Même si on peut prétendre le contraire, c'est beaucoup plus que des phares. C'est pourquoi il est si frustrant que le MPO mette ces quelque 1 000 aides à la navigation sur la liste des biens excédentaires. Cette mesure ne fait que compliquer les choses plus que nécessaire. Ne pourrait-on pas proposer à juste titre qu'il faut avant tout demander à un responsable quelconque de dresser la liste des mesures que nous préconisons pour les phares qui ont une valeur symbolique?

M. Wiebe : Comme je l'ai indiqué au sénateur Manning, il y a une partie de subjectivité dans notre évaluation de ce qui a une valeur symbolique et de ce qui n'en a pas. Qu'est-ce qui distingue un phare patrimonial d'un phare ordinaire? La distinction est facile dans certains cas, alors que parfois, c'est un peu plus compliqué. Il faudrait établir des critères pour évaluer tous les phares figurant sur la liste. C'est très judicieux.

Le sénateur Raine : Nous comptons sur vous à cet égard.

Le vice-président : Les échanges ont été enrichissants. Je constate que mes collègues n'ont plus de questions. Je voudrais en poser une dernière aux témoins avant la fin de la séance. Vous avez indiqué avoir écrit une lettre au ministre responsable de Parcs Canada et au ministre des Pêches et Océans à la suite de cette désignation. Est-ce que je pourrais vous demander de nous fournir une copie de ces lettres?

Mme Quinn : Bien sûr.

Mr. Wiebe: I will have to look through those again but I believe that we addressed the letter specifically to Jim Prentice, Minister of the Environment, because he oversees the bill. It was likely copied to the Minister of Fisheries and Oceans, but I will check on that.

Ms. Quinn: I am not sure. Certainly, we will provide copies to the committee.

The Deputy Chair: I thank you on behalf of the members of the committee. This has been very informative and has given us much food for thought about these urgent issues that you have brought to our attention.

Ms. Quinn: In turn, I would like to thank the committee for the opportunity to appear and make a presentation today. It was wonderful to see Senator Murray here because we had worked with him in the months leading up to the HLPA. He has made some very important points and provided advice for members of the committee, which Heritage Canada Foundation would certainly endorse.

I would also like to say that if there are any other questions, or if there is other information that our organization could provide or be of use to the committee, feel free to contact us. Thank you.

Senator Murray: I am sure the committee will do what the committee sees fit. You will have a report in due course. I would say that you should get your membership to make the strongest possible representations to the Department of Fisheries and Oceans that they remove from the surplus category those lights that they know and have identified as being active. It is really nonsense that active lights should be declared surplus so long as they are active.

The Deputy Chair: Thank you. I thank Senator Murray for his interest in our committee. I am sure I speak on behalf of all members in saying that his background with this act is invaluable to the committee. We appreciate his contribution.

Senator Murray: Thank you for your indulgence.

The Deputy Chair: With that, I adjourn this meeting of the committee. We will suspend for a few minutes before we continue in camera so that steering can provide an update on our plans. The meeting is adjourned for five minutes.

(The committee continued in camera.)

M. Wiebe : Je devrai faire quelques recherches, mais je pense que la lettre a été adressée à Jim Prentice, ministre de l'Environnement, parce qu'il est le parrain du projet de loi et qu'une copie a été envoyée au ministre des Pêches et Océans. Quoi qu'il en soit, je devrai vérifier.

Mme Quinn : Quant à moi, je n'en suis pas sûre, mais nous vous remettrons certainement des exemplaires de ces lettres.

Le vice-président : Au nom des membres du comité, je vous remercie. Ce fut une séance très instructive. Nous avons là matière à réflexion. Vous nous avez signalé des problèmes qui sont urgents.

Mme Quinn : Je voudrais, quant à moi, remercier le comité de nous avoir invités à comparaître et à exprimer notre point de vue aujourd'hui. Nous avons été ravis de revoir le sénateur Murray avec qui nous avons collaboré au cours des mois qui ont précédé l'adoption de la Loi sur la protection des phares patrimoniaux. Il a fait valoir des points essentiels et il a donné des conseils aux membres du comité. La Fondation Héritage Canada appuie certainement la position qu'il a adoptée.

Je voudrais ajouter que vous ne devriez pas hésiter à nous contacter si vous avez d'autres questions ou si vous souhaitez obtenir de nous des renseignements susceptibles de vous être utiles. Merci.

Le sénateur Murray : Je suis convaincu que le comité prendra les mesures qu'il estime pertinentes. Le rapport sera présenté dans le délai imparti. Je suggère que vos membres entreprennent les démarches les plus rigoureuses possible pour demander que le ministère des Pêches et des Océans retire de la liste des biens excédentaires ces phares qu'il a décidé de garder en activité. C'est tout à fait absurde que de tels phares soient déclarés excédentaires.

Le vice-président : Merci. Je remercie le sénateur Murray de s'intéresser à nos travaux. Je suis convaincu que je parle au nom de tous mes collègues lorsque j'affirme que notre comité tirera profit des connaissances du sénateur sur cette loi. Nous lui sommes reconnaissants de son aide.

Le sénateur Murray : Je vous remercie de votre patience.

Le vice-président : Ainsi prend fin notre séance publique. Nous ferons une pause de cinq minutes, puis nous reprendrons à huis clos afin que le comité de direction fasse le point sur nos travaux à venir. La séance est suspendue pendant cinq minutes.

(La séance se poursuit à huis clos.)



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Tuesday, October 19, 2010

Heritage Canada Foundation:

Carolyn Quinn, Director of Communications;

Chris Wiebe, Officer, Heritage Policy and Government Relations.

TÉMOINS

Le mardi 19 octobre 2010

Fondation Héritage Canada :

Carolyn Quinn, directrice des communications;

Chris Wiebe, agent, Politiques du patrimoine et Relations gouvernementales.